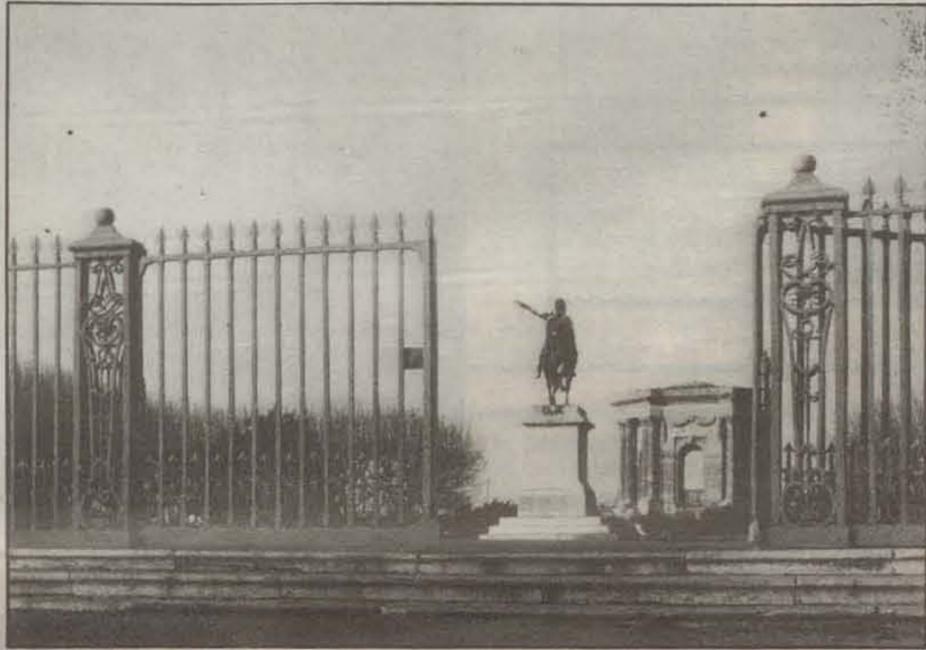


MONTPELLIER

N° 32 - Février 81

votre ville

Journal d'information municipale

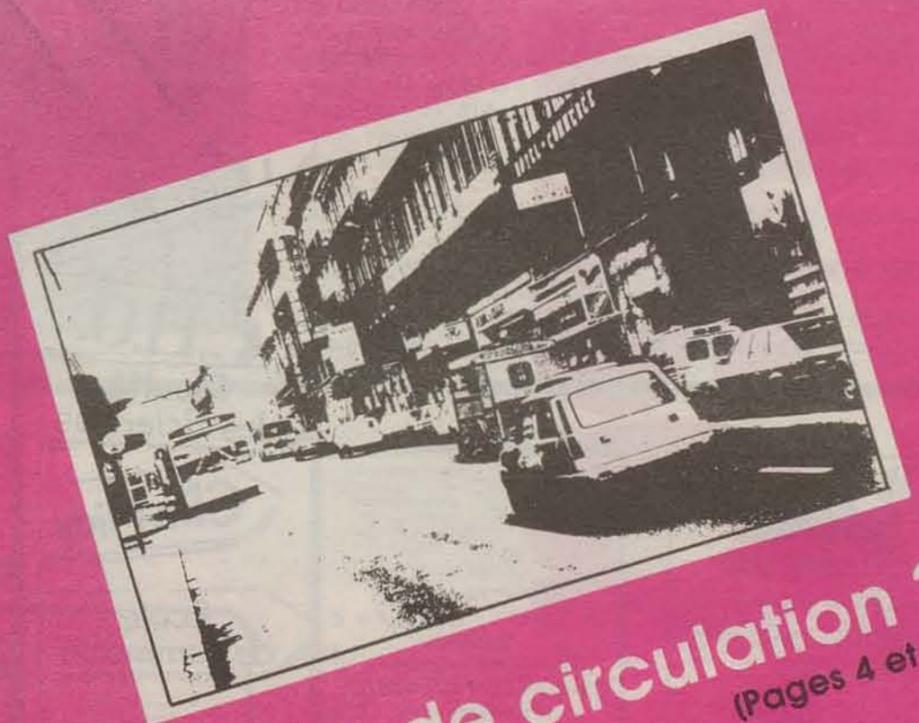


Le Peyrou fait peau neuve

(Page 11)

SOMMAIRE

- La Municipalité a présenté ses vœux à la population (pages 2 et 3)
- Scolaire : en finir avec la grille Guichard (Page 6)
- Sports : deux nouveaux plateaux d'éducation physique à La Paillade (Page 8)
- Carnaval : le programme des festivités (Pages 12 et 13)
- Rapatriés : états généraux à Montpellier au mois de février (Page 14)
- Comment louer une salle municipale ? (Page 23)
- Le billet du maire (Page 24)



Et le plan de circulation ?
(Pages 4 et 5)



La cérémonie des vœux de la ville s'est déroulée le 15 janvier au Domaine de Grammont où se sont rendus plus d'un millier de Montpellierens.



Présentation des vœux de la ville Georges Frèche, son épouse et Jean Oberti adjoint conversent avec M. J. Solier, préfet de la région et son épouse.

Le Coin des Sportifs M. Barrillon, directeur régional de la Jeunesse et des Sports et le Dr Fourcade, président de la ligue Languedoc-Roussillon de football ...



La municipalité présente ses vœux à la population et remercie ses collaborateurs.



Les vœux au personnel du Bureau d'Aide Sociale. Au nom du Conseil Municipal Georges Frèche a tenu à remercier toutes ces personnes pour leur action exemplaire au service de la population.



La municipalité a présenté comme chaque année ses vœux au personnel de la mairie - Notre photo - une vue de l'assemblée pendant l'allocution du maire, Salle des Rencontres.

Les retraités n'ont pas été oubliés

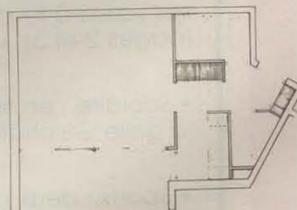


A l'issue de l'Assemblée Générale de l'Amicale des retraités municipaux le vendredi 16 Janvier, la municipalité de Montpellier avait convié l'ensemble des retraités municipaux au partage de la galette des rois, sous la présidence de M. le Maire. Les retraités s'y étaient rendus très nombreux. M. BOUSSOU l'actif Président de l'Amicale souhaita la bienvenue à l'assistance, offrit au nom de tous des vœux de bonne année à M. le Maire et lui dit ses vifs remerciements pour l'aide que reçoit l'Amicale de la municipalité mais également pour l'intérêt tout particulier, que M. le Maire, porte à l'ensemble des retraités. M. le Maire souligna alors que cette aide n'était que la concrétisation d'un sentiment de reconnaissance mérité par les anciens, qui, pendant les nombreuses années de leur carrière ont, avec dévouement et courtoisie servi la population montpelliéraine, devant dans cette tâche les actifs d'aujourd'hui. M. le Maire indiqua son souhait de donner des aspects plus positifs aux maigres avantages dont bénéficient actuellement les retraités sur le plan social et il pense à leur maison de retraite. Associant les aînés et les actifs il exprima son intention d'élargir leurs contacts par des regroupements plus nombreux, permettant ainsi à la grande famille des municipaux de s'exprimer et de continuer. A l'unanimité l'assistance applaudit chaleureusement à ces divers projets. Ensuite on savoura royaumes et boissons fraîches dans une ambiance pleine de camaraderie et de gaieté. Ce fut une bonne après-midi de contacts et de détente qui se prolongea jusqu'à la nuit tombée, à la satisfaction de tous.

A MONTPELLIER, LE JARDIN DU PÈRE SOULAS. LE QUARTIER NORD : UN BON PLACEMENT.

urbat

Un appartement bien placé c'est de l'argent bien placé. Avenue du Père-Soulas, quartier Nord de Montpellier, le quartier résidentiel qui se développe. Le Jardin du Père Soulas, un ensemble de standing : petits immeubles de 3 étages, 4 appartements par palier, au calme et dans la verdure. Des plans faciles à vivre : vastes F1 de 27 à 29 m² et F2 de 43 et 44 m².



Un exemple de F1 avec sa loggia.

Facile à vivre, facile à louer.
Le F1 du Jardin du Père Soulas est un appartement spacieux, bien clair, avec sa large baie vitrée qui s'ouvre sur la loggia. Pratique, sa cuisine est séparée et entièrement équipée. Confortable, sa salle de bains est tout aménagée et ses placards sont équipés de portes KZ et d'étagères. Les appartements du Jardin du Père Soulas sont livrés "prêt-à-habiter". Un exemple : la tringle à rideau est déjà posée. "Prêt-à-habiter" et facile à vivre : les commerces sont tout proches du Jardin du Père Soulas.

LE JARDIN DU PÈRE SOULAS
Rue de Saint-Priest (par l'avenue du Père-Soulas). Bureau de vente ouvert tous les jours (sauf mardi et dimanche) de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

urbat
14, avenue Frédéric-Mistral
34000 MONTPELLIER
Téléphone : (67) 92 77 65

à montpellier les Vestales

27, villas de classe, de 112 à 134 m² dans un site privilégié à l'abri, autour d'une piscine et d'une salle de jeux pour enfants

Isolation exceptionnelle équipement solaire livrées avec jardin aménagés prêts conventionnés

renseignements sur place, par la route de l'averune ouvert tous les jours, dimanche compris de 10 h à 12 h de 16 h à 19 h sauf lundi.

Tél. : (67) 27.72.79 ou 40.04.40



CONSTRUCTIONS METALLIQUES - FERONNERIE - MENUISERIE METALLIQUE - CLOTURES
S.A.E.G.
SOCIÉTÉ DES ANCIENS ETABLISSEMENTS GOMEZ
17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérard: CHEF ZAPATA
Tél. 92 02 83

SUPERBETON
Béton prêt à l'emploi
Centrales - JUVIGNAC
VENDARGUES
B.P. 102 -
34990 Juvignac -
Tél. : 75.43.10 - 75.37.24

Gilbert Malaval
Marchand de biens
Transactions immobilières sur immeubles et fonds de commerce
Immobilier
14, bd du Jeu de Paume Montpellier
tél. 58.94.09 (Lignes groupées)

L'aménagement du carrefour de la Perruque : un an de travaux

FACILITER LA CIRCULATION DES QUARTIERS ST-MARTIN, ST-CLEOPHAS, LE MASSON, CROIX D'ARGENT, LA CHAMBERTE, LA MARTELLE ET LA PAILLADE AVEC LE CENTRE-VILLE ET L'AUTOROUTE

Le Carrefour dit « de la Perruque » (Boulevard de la Perruque - Avenue de la Liberté - Rue des Peyrolliers - Avenue des Prés d'Arènes - Avenue de Maurin - Avenue Albert Dubout) est très saturé. Il va faire l'objet de travaux importants d'un montant de l'ordre de 5 millions de francs actuels qui comprennent :

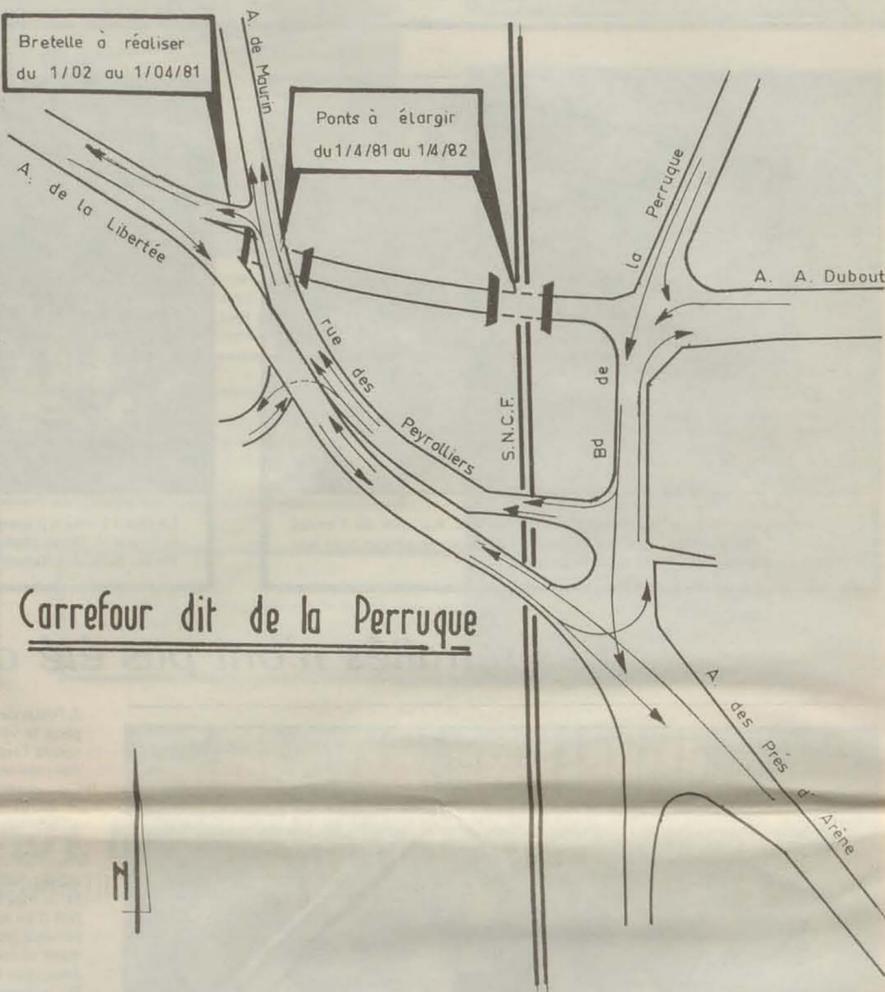
- la reconstitution avec mise à deux voies des ponts permettant à l'Avenue A. Dubout de franchir les voies SNCF et l'Avenue de Maurin ;
- la réalisation d'une bretelle permettant d'accéder de l'Avenue de Maurin à l'Avenue de la Liberté vers l'ouest de la ville ;
- la réalisation d'une autre bretelle permettant de sortir de l'Avenue de la Liberté vers la place du 8 Mai 1945 par l'allée Bosserville.

Ces travaux commencent début février par la réalisation des deux bretelles. Ils devraient être terminés fin mars. Ces bretelles permettront de mettre en place des sens uniques de circulation pendant les travaux de réfection des ponts.

Grâce à ces sens uniques, le Carrefour de la Perruque fonctionnera dans les meilleures conditions malgré l'interruption de l'Avenue Albert Dubout entre le Boulevard de la Perruque et l'Avenue de Maurin, pendant les travaux de réfection des ponts qui devraient commencer début avril.

Le plan ci-joint montre le principe des sens uniques à mettre en place pendant les travaux.

Entre autre et par exemple, en vue d'assurer la continuité du courant Avenue Albert Dubout - Avenue de la Liberté la circulation se fera par le Boulevard de la Perruque en tournant à gauche, la rue des Peyrolliers, l'Avenue de Maurin sur 20 m et la bretelle à construire de l'Avenue de Maurin à l'Avenue de la Liberté.



MONTLAUR

ROUTE DE CARNON - MONTPELLIER 287

L'hypermarché qui combat la vie chère

Quincaillerie de bâtiment

OUTILLAGE MANUEL ET ELECTRIQUE

PEINTURE, DROGUERIE MENAGER

A VOTRE DISPOSITION

310 av. de l'Exploitation Ets VIEUX PIERRE

46, av. Pont Juvenal Montpellier

Tel. : 92.89.87

BAURES EXPOSE

IDEAL STANDARD

SALON - SANITAIRE

ETS BAURES

21, avenue de Nîmes - 34009 Montpellier

Tel. : (67) 72.45.23

Centre Commercial

Géant Casino

sur l'autoroute, sortie Montpellier-sud

avec Cafétéria

La mise en place d'un nouveau plan de circulation dans un quartier est toujours un événement.

Le quartier de la gare a vécu, début Octobre, un bouleversement des habitudes mais, maintenant, la plupart des problèmes sont résolus.

Compte tenu de tout ce qui a pu être dit ici et là, il nous paraît nécessaire de rappeler un certain nombre d'idées de base.

Pourquoi un plan de circulation

Les raisons en sont multiples. Nous allons en donner un certain nombre.

1 - Rendre la circulation plus fluide

• Pour y arriver, il faut le plus souvent mettre de nouveaux sens uniques.

• A Montpellier, la renommée de la place St-Denis en matière de « bouchons » n'est plus à faire. Or, tout le plan de circulation du Sud de Montpellier est fait pour « désengorger » St-Denis. Ainsi que chacun le sait, pour l'instant, seul le secteur de la gare a été traité. Ce n'est que lorsqu'on aura réalisé le plan de circulation du quartier St-Denis que le carrefour St-Denis fonctionnera mieux.

2 - Augmenter la vitesse commerciale des BUS dans le Centre

• Les BUS sont d'autant plus utilisés qu'ils sont plus rapides.

• Plus ils sont utilisés, moins ils coûtent à la Collectivité.

• Plus ils sont utilisés, moins il y a de voitures.

• D'où la nécessité absolue de mettre en place des couloirs BUS.

3 - Mieux protéger les piétons

4 - Réorganiser le stationnement

• Il apparaît à l'usage que, à Montpellier, c'est le point le plus délicat. Dans le quartier de la gare par exemple, les itinéraires encombrés le sont parce que des voitures y stationnent en dépit des interdictions. On peut citer entre autre la rue du Pont de Lattes et la rue Frédéric Bazille !

5 - Respect des interdictions de stationner

Il n'y a pas de plan de circulation vraiment efficace sans respect des interdictions de stationner... au moins sur les voies principales.

En fait, c'est très souvent à cause de quelques voitures en stationnement illicite, ou même en double file, que les bouchons se forment !



QU'EST-CE QUI VA ETRE REALISE EN 1981 ?

1) Finir le Quartier de la Gare

Par la coordination des feux

Les équipements en place au 20 Janvier 1981 ne nous permettraient qu'un seul programme de coordination des feux. Un « coordonnateur de zone » a été mis en place le 20 Janvier. Grâce à lui, nous pouvons installer jusqu'à huit programmes.

Nous sommes en train

d'en établir quatre :

- Heure de pointe du matin et de 14 h.
- Heure de pointe et de 17 h à 19 h.
- Heure creuse de jour.
- Heure creuse de nuit.

Nous choisissons pour chacun de ces programmes une vitesse de coordination. Il faut cependant savoir que malgré les nombreux sens uniques du quartier de la gare, l'étude d'un programme de coordination est très délicate.

Levons seulement un coin du voile :

Les équipements que nous mettons en place ne nous permettent que des changements de programme par horloge alors que la solution moderne est le changement de programme par le trafic. Le changement de programme par le trafic nécessite un ordinateur et des capteurs de débit et de vitesse des véhicules. Ils ne sont d'ordinaire mis en place que lorsque le plan de circulation a été installé. On peut alors définir un très grand nombre de programmes, notamment avec de très nombreuses vitesses d'onde verte (de 30 à 58 km/h), ces vitesses correspondant aux vitesses réelles des véhicules, et l'ordinateur choisit constamment le programme le plus adapté aux caractéristiques instantanées de trafic.

Evidemment, le changement de programme par horloge est beaucoup moins souple mais est une grande amélioration par rapport au programme unique.

Par une meilleure gestion du stationnement du quartier

Essentiellement pour dégager les axes primaires dont la largeur est insuffisante.

2) Mettre en place les déviations prévues pendant les travaux de l'échangeur de la Perruque.

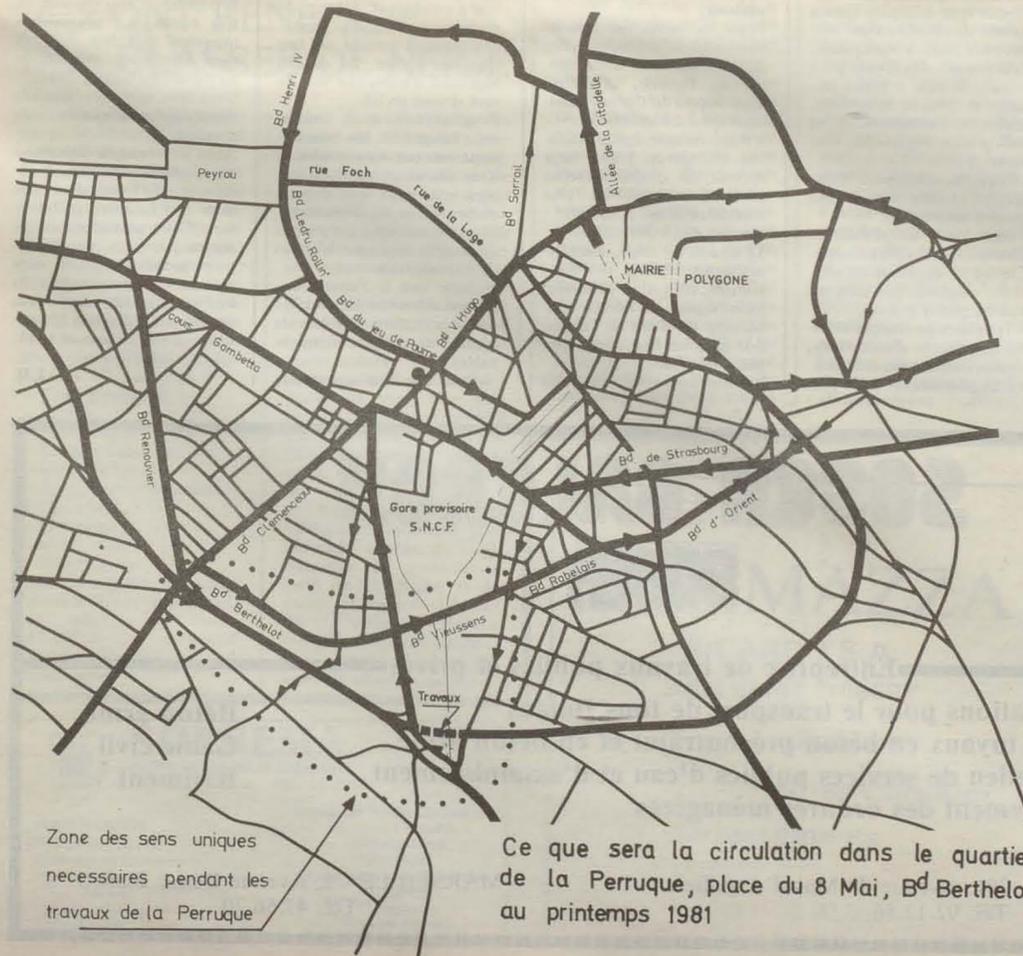
Essentiellement pour dégager les axes primaires dont la largeur est insuffisante.

3) Modifier le carrefour de la place du 8 Mai 1945

Essentiellement pour dégager les axes primaires dont la largeur est insuffisante.

Voir plan des nouveaux sens uniques.

4) Réaliser le plan de circulation du quartier St-Denis



NOS QUARTIERS ONT BESOIN D'ÉCOLES DE QUALITÉ

En finir avec la grille Guichard

Voici que les menaces de fermetures de classes dans les écoles de Montpellier se profilent à nouveau. A La Paillade et ailleurs, les projets de l'Inspection Académique se précisent. Disons-le tout de suite fermement : nous nous opposons à ces projets. Une idée a fait son chemin depuis quelques années : la grille Guichard doit disparaître.

La grille Guichard, qui organise les fermetures de classes et maintient des effectifs élevés, est un obstacle pour des conditions de travail de qualité. Elle est anachronique et inhumaine. Dans de nombreux quartiers, beaucoup d'enfants ont une vie difficile, un environnement culturel pauvre, des logements dégradés ; les enfants immigrés sont nombreux à La Paillade, au Pas du Loup, aux Aiguerelles, au Petit Bard.

Comment ne pas voir que les écoles de ces quartiers doivent connaître des effectifs légers dans chaque classe, des salles et des moyens pour l'éveil culturel, des enseignants mieux formés

encore ? Comment ne pas voir que la grille Guichard est inacceptable dans ces écoles ?

Aussi, nous souhaitons que, sans attendre, l'action se développe contre les projets de fermeture, pour la suppression de la grille Guichard, et en même temps pour la réalisation des écoles à Vert-Bois, à La Paillade-Nord, aux Aiguerelles, aux Quatre Seigneurs,...

Que l'action se développe aussi pour que les écoles des Cités Populaires obtiennent des conditions d'enseignement de qualité.

Le Pouvoir giscardien doit être interpellé.

En tant qu'élus nous essayons de faire le maximum avec nos moyens et d'améliorer l'accueil, la restauration, l'animation culturelle, les bibliothèques, les transports, etc...

Mais ce sont des succès d'une autre ampleur qui sont nécessaires. Nous serons présents dans toutes les luttes.

J. BONNET



Le nouveau restaurant scolaire de la maternelle Pape Carpentier

Aux Conseils d'Écoles

Au moment où s'achève la préparation du budget de la ville (et notamment du budget scolaire), de nombreux Conseils d'Écoles nous adressent des demandes de réalisations. Les besoins sont réellement importants, et il est effectivement nécessaire d'être nombreux à s'en préoccuper. En même temps, cette situation nous conduit à préciser plusieurs idées :

— Le secteur scolaire de la ville est l'un de ceux qui en 1977, présentait les plus lourdes carences. La politique conservatrice menée par la droite pendant des dizaines d'années, à la Direction de la Municipalité comme à celle de l'Etat, avait accumulé les retards :

Pas de Centres d'Accueil, restaurants scolaires gérés par une Société Privée et dotés d'une cuisine vétuste, 2 classes de neige par an, pas d'animation culturelle, pas de transports scolaires, le règne du préfabriqué en matière de construction, des écoles entières comme celle du Jeu-de-Mail ou des Aiguerelles faites de préfabriqués dégradés et

dangereux, 20 logements d'instituteurs inutilisables, on pourrait allonger la liste des gâchis.

Ce bilan continue à peser lourd sur nos efforts actuels, cela ne peut être perdu de vue. Depuis 1977, le caractère réactionnaire de la politique du Pouvoir pour l'École s'est encore aggravé.

Voici quelques exemples parmi d'autres :

- L'Etat ne prévoit de subventionner que quelques classes au titre des constructions scolaires en 1981 à Montpellier. Cela menace des projets pour lesquels la ville a prévu terrains et études (Vert-Bois, poursuite Paillade-Nord et Jeu-de-Mail, Aiguerelles, Calmette...).
- Les subventions pour l'Équipement scolaire sont de plus en plus faibles.
- Rien pour les réalisations socio-éducatives (Restaurants, Culture...) alors que les difficultés assaillent des gens de plus en plus nombreux.
- Transferts de chargés alourdis (logements d'instituteurs, fonctionnement des collèges).
- L'augmentation des pro-

duits pétroliers, la hausse des fournitures scolaires, dues pour l'essentiel à une politique qui favorise les grandes affaires nous pénalise lourdement. Le budget scolaire, par son caractère social, est l'un des plus utiles mais aussi l'un des plus vulnérables devant cette politique.

Élus sur un programme qui faisait une grande part à l'école, nous avons conscience d'avoir fait des pas en avant sérieux. Nous les avons fait notamment grâce à l'intervention des gens qui ont su se faire entendre du Pouvoir, et parfois aussi auprès du Conseil Municipal dans son ensemble :

- Restaurants scolaires : capacité doublée en 3 ans, tarifs sociaux, lait, qualité des repas améliorée, personnel plus nombreux et mieux formé.
- Centres d'accueil créés.
- 12 classes de neige, des classes vertes, bourses plus nombreuses, animation culturelle, bibliothèques, transports, doublement en 3 ans de l'allocation pour les fournitures, plateaux d'E.P.S....
- Nous avons fait ensemble

une brèche dans le refus opposé jusqu'ici par le Pouvoir d'entreprendre la reconstruction des vieilles écoles : Croix d'Argent Maternelle, Jeu-de-Mail 2. L'école Paillade-Nord est commencée. Le collège Jeu-de-Mail est promis pour 81. La rénovation du lycée Clémenceau progresse. Les travaux de la Cuisine Centrale ont débuté. Avec l'aide de crédits départementaux, la ville a construit et aménagé de nombreux restaurants. D'importants travaux ont lieu dans les écoles. Le dernier logement d'instituteur vétuste sera rénové en 81.

Progrès réels donc, mais, nous l'avons dit, les besoins sont encore immenses et dans beaucoup de domaines (des fournitures aux travaux d'entretien et de rénovation). La vie le montre : il n'y a pas de progrès sans lutte. L'action de tous est nécessaire :

- pour que le Pouvoir inscrive et subventionne en 1981 les constructions d'écoles, de locaux, de collèges, indispensables ;
- pour que l'Etat apporte aux

réalisations socio-éducatives une aide réelle ;

- pour empêcher toute fermeture de classe du fait de la grille Guichard ;
 - pour que les écoles des quartiers populaires bénéficient des moyens nécessaires à une éducation de qualité.
- L'intervention de tous est également utile pour que le Conseil Municipal dans son ensemble connaisse l'exacte réalité des besoins scolaires de la population et y réponde de son mieux. Le programme municipal doit être appliqué sans défaillance, notamment au travers du budget 1981. Voici donc quelques éléments de réflexion que nous voulions apporter.

Nous sommes à la disposition des Conseils d'Écoles, Associations et Syndicats, pour toute information complémentaire. Ces organisations sont et seront informées des principaux problèmes posés, elles recevront communication du budget scolaire qui sera adopté par le Conseil Municipal, avant le 31 janvier 1981.

J.B.

IL faut développer l'enseignement de l'occitan dans nos écoles

Voici la lettre qui a été récemment adressée à l'inspecteur d'Académie en faveur du développement de l'enseignement de l'occitan dans les écoles primaires de Montpellier.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous considérons qu'il est désormais urgent de donner un développement réel à l'enseignement de l'Occitan dans les écoles primaires à Montpellier.

La Commission Municipale de l'Enseignement a organisé une enquête-test dans plusieurs groupes scolaires. Les résultats prouvent qu'un nombre important de parents est favorable à un tel enseignement (nous vous communiquons le texte du sondage ainsi que ses résultats). Il faut répondre à cette demande. Nous nous sommes donc réunis le 10 Décembre pour envisager ensemble ce qu'il est possible de faire, tout de suite, à Montpellier.

Nous désirons vous entretenir de nos propositions et vous exposer plusieurs revendications :

- l'organisation de stages destinés aux instituteurs volontaires désireux d'utiliser réellement les dispositions de la circulaire du

17 Février 1969 (ce point est capital) ;

- la tenue à Montpellier, au Printemps, d'une journée d'information sur « l'Enseignement de l'Occitan à l'École Primaire » ;
- la nomination d'un conseiller départemental ;
- l'organisation effective à la prochaine rentrée de l'enseignement de l'Occitan dans un certain nombre d'écoles ;
- la possibilité de spécialiser une école maternelle de Montpellier en école bilingue Occitan-Français.

Nous souhaitons donc que vous puissiez nous recevoir dans le courant du mois de Janvier. Nous comptons sur une réponse positive de votre part.

Recevez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments distingués.

G. Frèche, J. Bonnet
Le C.R.E.O.,
Le SNI-PEGC
L.U.L. C.G.T.
La F.C.P.E.

L'AN DERNIER, 300 ENFANTS ONT BÉNÉFICIÉ DES CLASSES DE NEIGE

En 1980, près de 300 enfants ont pu bénéficier de séjours en classe de neige.

Organisés dans les Pyrénées par le Comité Départemental U.F.O.L.E.P.-U.S.E.P. avec le concours de la Ville de Montpellier dont la participation financière s'est élevée à 265.000 F.

Les classes choisies pour cette année, puisqu'un tour de rôle est nécessaire ont été celles des écoles suivantes, généralement C.M. 1 ou C.M. 2 :

- Croix d'Argent II,
- Molière,
- Salamanque II,
- Docteur Calmette,
- Près d'Arène I,
- Jean-Jacques Rousseau,
- Heidelberg,
- Estanove,
- Victor-Hugo,
- Victor Duruy.

Cette participation de la ville s'inscrit d'ailleurs dans un budget plus important : 341.000 F qui comprend aussi des allocations pour les classes vertes.

Grâce à cette initiative les enfants de Montpellier peuvent à un moment de leur scolarité primaire bénéficier de ces séjours consacrés à part égale à l'enseignement et aux sports de neige, mais aussi à la découverte d'une autre région et d'une autre forme de vie collective.

C'est aussi un bain de santé de quelques semaines qui aère très efficacement une longue année scolaire. Cette année la municipalité a également voté une aide financière à un certain nombre d'établissements pour soutenir l'effort que représente l'organisation de classes de neige à leur initiative propre. Il s'agit en particulier du Centre d'Éducation Spécialisée pour Déficiants auditifs, de l'école Nationale de perfectionnement de Montpellier et des écoles St-François d'Assises, Saint-Denis, Sainte-Genève et les Jonquilles. L'année 1981 verra naturellement cet effort poursuivi.

Faciliter le sport pour tous à Montmaur avec des animateurs le samedi après-midi



Depuis 1978, sur le circuit aménagé de Montmaur, les Montpelliérains de tous âges viennent prendre de l'exercice en famille. L'augmentation du nombre des personnes intéressées par cette pratique très « familiale et non compétitive » a créé deux sortes de besoins. Tout d'abord, il est certain que le circuit municipal de Montmaur ne peut exister que dans la mesure où ses utilisateurs en prennent soin, et s'abstiennent définitivement de détériorer le matériel (rondins, poutres, etc...) mis à leur disposition.

Il serait fâcheux qu'une surveillance vigilante devienne absolument nécessaire. L'autre demande née de la pratique assidue de Montmaur par ses habitués vient d'être comblée.

Soutenue par la direction régionale et la ville, désormais on ne courra plus à Montmaur n'importe comment. Le cross « sauvage » n'est pas sans inconvénients. Nombreux sont les personnes qui dépassent leur possibilité, ne ménagent ni leur cœur, ni leurs muscles et se mettent ainsi en danger, entraînant parfois leurs enfants dans un effort anarchique. C'est pourquoi deux animatrices qualifiées en liaison avec la Jeunesse et les Sports sont depuis novembre dernier présentes les samedis après-midi (par beau temps)

sur ce circuit pour aider les utilisateurs à apprendre à mieux courir, à mesurer leur effort, à bénéficier effectivement de l'exercice.

Le rôle de ces animatrices est d'ailleurs à multiples facettes puisque, outre la démarche pédagogique visant à rendre chacun conscient de ses possibilités, elles ne peuvent qu'assurer un rôle incitatif à une pratique plus régulière du sport qui semble retrouver une jeunesse et une vitalité un peu en déclin dans les années 70.

On peut également dire qu'elles ont un rôle social puisque que leur présence facilite le contact entre les divers usagers du circuit, permet le regroupement des personnes, voir incite des personnes un peu isolées à sortir de chez elles. Car toutes les couches de la population montpelliéraine se retrouvent à Montmaur. Les femmes et les personnes âgées, particulièrement, y viennent nombreuses. Il serait souhaitable que cette première expérience financée par la ville, par la direction régionale de la Jeunesse et des Sports et l'A.D.D.A.J. soit étendue à d'autres parcours sportifs tracés sur des terrains municipaux, il sera surtout heureux, que cette expérience d'animation puisse devenir véritablement l'opération

« Parcours-Santé » Montmaur, comme l'envisagent déjà les organismes en présence. Il s'agirait d'adoindre occasionnellement aux animateurs à vocation sportive un médecin qui pourrait effectuer des contrôles sur place et fournir toutes explications utiles aux usagers sur le plan santé. Dès à présent ces amateurs de course peuvent se rendre pour des examens-santé totalement gratuits au nouveau centre municipal d'évaluation de la condition physique, 200 avenue du Pères Soulas.

La ville songe avec la DDJS également et dans la même optique pédagogique à mettre en place une expérience similaire en natation à la piscine Tournesol de la Pompiègnane qui sera bientôt inaugurée. Ici le caractère social de l'expérience sera accentué par le fait qu'elle s'adresserait en premier lieu aux habitants d'un quartier. Convaincre les Montpelliérains de faire désormais du sport « à leur niveau » se révèle dans un premier bilan, comme une priorité absolue en matière de sport et de santé « pour tous » qu'il convenait d'assurer. C'est chose faite, maintenir et à développer.

Pierre PERALDI
Adjoint aux Sports

SOGEA-BALENCY

SOBERA

Entreprise de travaux publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers
Tél. 92.12.86

MARSEILLE - 2, Avenue Désiré Bianco
Tél. 47.56.70

ENTREPRISE

MAZZA

RICARDO S.A.
34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics
Routes Carrières
Terrassements

Tél. : 76.90.55

SOPREMA
AGENCE DE MONTPELLIER
12, rue Emile Zola - Tél. 92 25 57

Procédés multicouches par
- Feutre bitume
- Bitume armé
- Sopralène

Avec isolation thermique
3 usines
17 agences
A votre service

MAMMOUTH
BITUME ARME
Références locales :
Municipalités - Éducation Nationale
Génie militaire - P.T.T.
Industrie hôtelière (Franco-Normand)
Bâtiment IBM

ETABLISSEMENT
HORTICOLE ET
PEPINIERE DU MAS
D'ANDABRE
Téléphone : (67) 92.03.08

POUSSE-CLANET
Service de Parcs et Jardins
Rue de Saint-Hilaire
34 - Montpellier
(Rond-Point du Moulin)

PLANTES VERTES, FLEURIERS
PLANTES VIVACES
OIGNONS, BULBES A FLEURS
PLANTES A MASSIFS
ARBRES ET ARBUSTES
D'ORNEMENT
ARBRES FRUITIERS
CONIFERES
ROSIERES

SERVICE DE PARCS
ET JARDINS

peintures - vitrerie
papiers peints
revêtements de sols
revêtements muraux

Guy HERVE

12, rue de Vendargues
34960 CLAPIERS
Tél. : 57-15-52 238

CLINIQUE CLEMENTVILLE

Médecine - Chirurgie
Obstétrique - Radiologie
Physiothérapie

25, rue de Clémentville
34000 MONTPELLIER

Tél. : 92.85.54 397

EAU GAZ

POMPE A CHALEUR
CHAUFFAGE SOLAIRE
CONTRATS ENTRETIEN

CHAUFFAGE CLIMATISATION

PLOMBERIE

Ent. B. BRUNO

AGREE E.D.F. - G.D.F.
Installateur Agreé PERMAZ
Installateur Thermotechnique SURCOS

DEPANNAGES RAPIDES
VEHICULES D'INTERVENTION
GUIDES PAR RADIO - TELEPHONE

Siège et Bureaux :
1028 AVENUE DE LA POMPIGNANE 34000 MONTPELLIER

Tél. : 72.48.08

GARE LAITIÈRE marques CANDIA - CONCORDE - LACTEL

56, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.29.65

IBM FRANCE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

C'EST

- UNE USINE A MONTPELLIER avec :
 - une population de 2500 personnes
 - des bâtiments de 82.000 m²
 - une mission de gros ordinateurs
- DES BUREAUX COMMERCIAUX ET DE SERVICE :
 - à Montpellier, Nîmes et Perpignan employant 130 spécialistes.

C'EST AUSSI :

- 80 % de la production à l'exportation
- 1000 emplois locaux de sous-traitance
- une participation importante à la vie régionale.

IBM
Usine de la Pompignane Montpellier

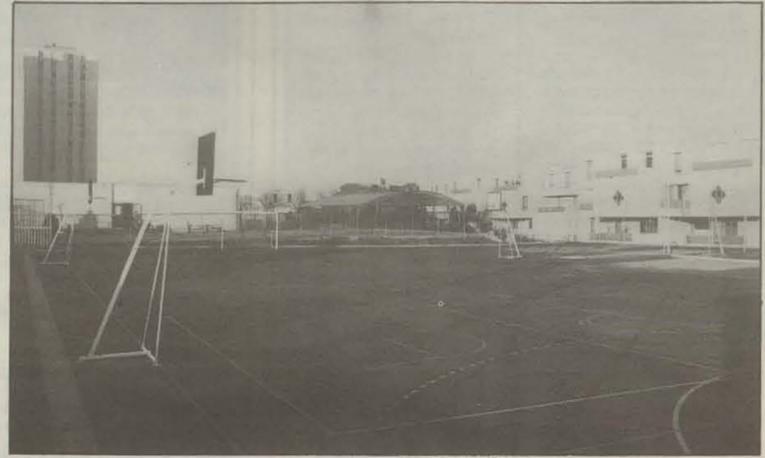
Felmaud TEL: 79.48.97

- **TRAVAUX PUBLICS**
Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées, adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.
- **ASSAINISSEMENTS**
- **SABLIERS DE GIGNAC CARRIERES DE GARASTRE**
Installation mécanique moderne, chargement automatique rapide.
- **TREMIES SUR ROUTE**

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Deux nouveaux plateaux d'Education Physique à la Paillade

CONTINUATION DE L'EFFORT POUR LE SPORT A L'ECOLE



• Au groupe scolaire des Tours

Après l'inauguration du Plateau d'Education Physique et Sportive des Tours qui a eu lieu le 13 janvier dernier seules les écoles Prévert et Louisville n'ont pas encore leurs équipements sportifs. Mais ce sera chose faite dans l'année qui vient.

Le plateau du groupe scolaire « Les Tours » comprend un terrain de handball, un mini basket, un mat à grimper, une aire de saut en hauteur et une aire de saut en longueur. L'ensemble couvre une superficie de 1.500 mètres carrés. Les travaux ont coûté au total 240.000 F.

• A Oxford, Bologne, Bari



Le jour de l'inauguration.

Les écoles Oxford, Bologne, Bari ont désormais elles aussi leur plateau d'Education Physique et Sportive. Celui-ci a été inauguré le mardi 6 janvier en présence de M. Davin, inspecteur départemental, du maire de Montpellier, de plusieurs conseillers municipaux ainsi que M. Hopt, président de l'association des habitants et travailleurs de la Paillade. Les trois écoles, soit 840 enfants répartis en 32 classes peuvent désormais disposer d'un terrain de hand ball, de deux terrains de volley, de deux mini basket, un mat à grimper, un saut en hauteur et un saut en longueur. Ce P.E.P.S. a coûté 67.500 F.

Des sportifs Montpellierains récompensés par l'O.M.S.



Quelques-uns des sportifs récompensés.

L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS a décidé d'attribuer chaque année des récompenses aux sportifs montpellierains les plus méritants. Cette année, comme cette manifestation était organisée pour la première fois, les lauréats ont été nombreux (vingt-trois au total). La remise des diplômes a eu lieu peu avant Noël dans la salle de l'atrium à la mairie du Polygone.

- Ont été récompensés :
- Jacques Alméras, champion d'Europe de la montagne (voitures de production).
 - Jean-Marie Alméras, champion d'Europe de la montagne (voitures de compétition).
 - Jean-François Ambal, membre de l'équipe de France canoë-kayak quatre fois sélectionné en 1979-1980. Sociétaire du M.U.C.
 - Jean-Luc Ambrosini, ceinture noire 2^e dan de judo, vice-champion de France.
 - Denis Bergé, international junior de Jeu à XIII, international universitaire.
 - François Bonnet (M.U.C.) champion du monde de descente en rivière en canoë-kayac mono (79-80), cinquième des championnats de France en 1980.
 - Jean-Pierre Cayrel, international junior de Jeu à XIII.
 - Pierre Chassagne, fédération handisports section tennis de table. Champion de France en double, médaille d'argent aux Jeux Olympiques 1980 en Hollande, médaille d'or par équipes.
 - Jean-Louis Dury, fédération handisports, section haltérophilie. Champion de France

- pois lourds, médaille de bronze individuel aux Jeux Olympiques 1980, médaille d'or par équipes, meilleure performance mondiale avec 215 kg.
- Maryse Ewanje-Epée (M.U.C.), championne de France de saut en hauteur, championne de France en épreuves combinées, record de France du 100 mètres haies, record de France des épreuves combinées.
- Garofalo, fédération handisports, section tennis de table. Champion de France en simple et en double.
- Pierre Hernandez (A.S.E.M. Football). Capitaine, joueur, entraîneur de l'équipe des municipaux qui a remporté la coupe de France corporative.
- Gérard Hugon, international junior de Jeu à XIII.
- Pascale Jaffrenou, ceinture noire 2^e dan de judo, vice-championne de France.
- Michel Mézy, capitaine de l'équipe de football de Montpellier-la-Paillade demi-finaliste de la coupe de France.
- Bernard Pujol, champion d'Europe de bowling, champion de France corporatif, quatrième des championnats du monde par équipes, second des championnats d'Europe par équipes.
- Thierry Richard (A.S.P.T.T. athlétisme), champion de France junior de saut en longueur, champion de France espoirs, troisième du championnat de France séniors.
- François Teulié (A.S.P.T.T. natation), sélectionné en équipe de France Espoirs.
- Equipe de volley-ball minimes d'I.B.M., championne d'Europe à Bologne. Cette formation était composée de Hervé Sausay, Jean-Paul Artigaud, Patrick Bonhomme, Ary Assayag et Francis Bontoux.

De nouveaux locaux pour l'O.M.S. à la Maison des Sports



L'Office Municipal des Sports dispose depuis quelques jours d'un nouveau local à la Maison des Ligues sportives, avenue du Père Soulas.

Notre photo : Monsieur Mahé, le secrétaire de l'O.M.S. dans le bureau réservé à l'office.

SOCIETE ROUTIERE COLAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 78 068 500 F

COLAS

De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements industriels et routiers

Région Languedoc - Roussillon
Zone industrielle de la Lauze - 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél. : (67) 42.56.99 - Télex : 480275 COLAS SJVD

AUTO EXPRESS

DEPANNAGE
REMORQUAGE

Pièces détachées
d'occasion de toutes marques

rue du mas Saint-Pierre
Montpellier Z.I. Tél. 92.80.00

EAT.T.

ENTREPRISE
D'AMENAGEMENTS de
TERRAINS et de TRAVAUX

Route de Lodève
34990 JUVIGNAC
Tél. : (67) 75.29.29

Terrassement
Voirie
Canalisations

ELECTRICITE GENERALE
Installations • Fournitures

Jean MELGAR

33, chemin de la Moutte, 34170 Castelnau-le-Lez
Tél. : (67) 72.55.60

« LA MALADIE menace votre budget »
Une protection efficace au coût réel

LA MUTUALITE
88, rue de la 32^e - Montpellier

- Garantie complémentaire des risques chirurgicaux et médicaux. Adhésion de Groupe et individuelle. Tél. : 92.08.52
- Garantie de Prévoyance MUXE. Maintien de Revenus. Rentes d'Invalidité. Capitaux décès - Assurance-vie. Tél. : 92.08.52 - 58.23.54
- Oeuvres sociales : Clinique dentaire - Montpellier - Ganges-Lunel - Médecine générale - spécialiste. Centres médicaux sociaux. Radiologie kinésithérapie. Pharmacie mutualiste. Tél. : 58.46.66. 1, rue Voltaire. Tél. : 60.51.14

COSTE
PEINTURES

papiers peints, peintures
revêtements - moquettes

RUE St HILAIRE, MONTPELLIER
92.55.25

PLAC-SUD

34690 FABREGUES
Tél. : 85.14.06
B.P. N° 5
MARQUAGE ET
SIGNALISATION
PANNEAUX RELIEF
THERMOFORMES

CONFORAMA

Carrefour de Gallargues
sur RN 113
30670 AIGUES VIVES
Tél. : (66) 88.02.80

OUVERT LE DIMANCHE 14 h 30 à 20 h

MESMENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADORbois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél : (67) 42-49-67**FIDEL - SERVICE****S.A.**NETTOYAGE
PONÇAGE PARQUETS
Appartements - Locaux
ENTRETIEN

Bureaux - Locaux - Vitres

Moquettes sur place

DESINFECTION

de vide-ordures -

Désinsectisation

20, rue du Grand-Saint-Jean -

34000 MONTPELLIER - Tél : (67) 58 56 03

TORREBLOSA+
• Menuiseries
• Travaux d'Art
• Aluminium
• Serrurerie
• Ferronnerie684, rue de l'Aiguelongue
34100 MONTPELLIER
Tél : 63.26.04Allo...Martine
66.12.56**RENSEIGNEMENTS
AUTOBUS URBAINS**

20, rue de la Loge - 34000 MONTPELLIER

**JEAN
LEFEBVRE**TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de
V.R.D.
DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILLONBureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac, B.P. 7 025, 34022 Montpellier cedex
Tél. : 75.36.80. Télex 480-177 TARFILE-MONTP

MONTPELLIER XIII :

**LE RETOUR
EN DIVISION NATIONALE I :
UNE ENTREPRISE DIFFICILE
DANS UN CONTEXTE
DIFFICILE**

Lorsque au début de la saison 1980 la Fédération sollicite MONTPELLIER XIII pour rejoindre le groupe B de la D.N. 1, les responsables ne s'engagent pas à la légère. La décision de répondre par l'affirmative fut prise après de mures réflexions de tous les membres du club, dirigeants et joueurs.

L'appui de la Municipalité, qui voit d'un bon œil Montpellier représenté parmi l'élite treiziste, et de la Fédération qui chargea de mission son C.T.R. André BIGOU, furent déterminants dans le choix des dirigeants.

Il a fallu une sacrée dose d'audace au tandem BERGE-DAVIN pour se lancer dans une telle aventure. Depuis quelques saisons le rugby à treize, qui a eu ses lettres de noblesse à Montpellier, était en perte de vitesse. Le public boude le stade et les appuis sur le plan local sont rares. Ajoutez à cela les lourdes dépenses occasionnées par de longs déplacements : CAHORS, VILLEFRANCHE, CARCASSONNE, LIMOUX, ST-GAUDENS, PARIS-CHATILLON, PARIS-CHARENTON, LE PONTET, SALON et ENTRAI-GUES et vous admettez que l'entreprise n'a rien de facile. Et pourtant comment ne pas répondre aux souhaits de tous ces jeunes issus de l'école de Rugby de Montpellier.



Les juniors de Montpellier XIII.



Une partie de l'effectif à l'entraînement sous la conduite d'André BIGOU.

Castelnau ou La Paillade qui souhaitent «jouer au pays».

Les possibilités financières du club sont dérisoires par rapport aux autres équipes du groupe. Les joueurs l'acceptent sachant que les dirigeants font le maximum pour obtenir un minimum en dessous duquel on ne peut descendre.

**DES RESULTATS
ENCOURAGEANTS**

Arrivés au terme du premier acte d'un championnat difficile, MONTPELLIER XIII a rempli son contrat. Le maintien en Division Nationale est assuré. L'entraîneur André BIGOU dispose d'un effectif jeune et perfectible. Les matchs retour devraient satisfaire les amateurs de ballon ovale.

L'équipe junior managée par Serge HICKENBICK compte un effectif de 27 joueurs. Un calendrier insuffisamment étoffé ne lui permet pas de progresser comme le souhaiterait son entourage. Les juniors constituent un TRES bonne réserve pour MONTPELLIER XIII.

Le Président BERGE que nous avons rencontré nous a déclaré : «mon souci majeur est que tous ceux qui veulent pratiquer ce magnifique sport amateur qu'est le Rugby à Treize puissent le faire. La fidélité des joueurs au club - certains sont avec nous depuis l'âge de 7 ans - témoigne de la bonne ambiance qui y règne. Nous n'avons pas les moyens de faire du sport à coups de gros chèques, nos possibilités se limitent à conserver les joueurs formés aux écoles locales. Si les résultats viennent tant mieux. Les prestations, la manière, l'image de marque du club me satisfont pleinement. Pour aller de l'avant il est souhaitable que le Comité chargé de diriger MONTPELLIER XIII s'étoffe. Ma situation sociale ne correspond pas à celle d'un Président de 1980. C'est pour cela que je lance un appel à tous ceux qui aiment le sport amateur et les jeunes. Ils peuvent vivre une belle aventure avec les gars de MONTPELLIER XIII, qu'ils viennent nous rejoindre, ils seront les bienvenus.

ENTREPRISE D'EQUIPEMENT URBAIN ET RURAL

E.E.U.R. TOUS TRAVAUX ELECTRIQUES
- B.T. - M.T. Industriels

AGENCE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Centres de Travaux de :

ALES - St CHRISTOL 30380 - Tél. (66) 52.20.20

NARBONNE 11100 - Tél. (68) 32.22.63

NIMES 30004 - Tél. (66) 84.08.51

PERPIGNAN 66000 - Tél. (68) 61.12.54

Société de contrôle
TechniqueAgence de Montpellier :
130, Av. de Palavas
Tél : 92.19.25**UNE INITIATIVE DE LA VILLE
LE PEYROU FAIT PEAU NEUVE**

Le superbe monument a plus de deux siècles et l'outrage des ans ne l'a pas épargné. Aujourd'hui, délaissé depuis un quart de siècle, il réclame quelques soins, quelques fars, un peu de chirurgie esthétique pour le rajeunir.

La ville et l'état (affaires culturelles) vont se partager les frais de cette tâche. Dès à présent la première tranche des travaux de réfection du Peyrou est bien entamée. Elle sera terminée en six mois. Ces premiers travaux comportent de fait quatre parties distinctes menées de front par les diverses entreprises concernées : la menuiserie et le bois, la maçonnerie, la serrurerie, et ce qui sans doute sautera tout de suite aux yeux et au cœur des Montpelliérains, la peinture de grilles qui vont retrouver la couleur or qu'elles n'auraient jamais dû perdre.

Le coût des travaux de cette première tranche s'élèvera à 1.114.000 F. Le montant du programme d'ensemble est estimé lui à 3.595.000 F et sera effec-

tué en 2 ou 3 tranches supplémentaires. Il comprendra notamment des travaux auxquels les promeneurs qui se rendent fréquemment au Peyrou seront sensibles, tels la réfection des emmarchements trop usés ou celle des promenades basses.

Cette tentative pour préserver un des plus beaux monuments de notre patrimoine local touchera certainement aussi ceux qui du haut de son promontoir, à l'ombre de ses magnifiques platanes aiment à embrasser l'horizon de cette ville, l'une de celles qui sait le mieux en France à préserver la qualité de la vie de ses habitants.

* Des demandes de subvention ont été faites au C.E. et à l'E.P.R.

**UNE EXPOSITION QUI A ATTIRE
DE NOMBREUX MONTPELLIERAINS**

Au moment même où démarraient les premiers travaux de restauration du monument la Commission Régionale de l'Inventaire Général des monuments et richesses artistiques de la France Région Languedoc-Roussillon et la Ville de Montpellier avaient organisé sous les voûtes de la Salle Pétrarque une exposition (1^{er} au 13 Décembre) consacrée aux «Projets et Dessins pour la place royale du Peyrou à Montpellier».

Inaugurée le 1^{er} Décembre par M. SOLIER, Préfet de Région,

M. FRECHE, Maire de la Ville, et de M. SOURNIA, Conservateur de l'inventaire général des monuments, l'exposition a retracé les étapes de l'élaboration d'un projet de 1685 à 1765 qui a fait l'objet des maquettes les plus originales, les plus intéressantes. Sur le plan de l'urbanisme (la place Royale a failli être au cœur de la ville) mais aussi les plus délirantes. Espérons que cette initiative qui a attiré nombre de montpelliérains leur a permis de mieux connaître leur ville.

**EJE**
58.63.20Entreprise Jean Estupina
ROUTES-ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT-V.R.D.Direction Générale
Les Hauts de Mireval
*Tél. 58.63.20Agence pour Montpellier
Rue du Moulin des 7 Cons
Les Tours de St-Roch T1 N.9
34000 MONTPELLIER**CARRIÈRES
DE LA MADELEINE**
S.ACHANTEYR S. 108
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNETél. BUREAU 92.39.27
CHANTEYR 48.07.23
ADRESSE POSTALE :
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEXViandes
Abats
Volailles
Charcuterie**Sté Bœuf
de France**3, Rue Substantion
34000 MONTPELLIER

Tél. : 72.05.86

SPÉCIALISTE SERVICE
COLLECTIVITÉS - HOTELLERIE
CONGÉLATEURS**DEVENEZ
PROPRIETAIRE**
d'une villa ou
d'un appartement
A MONTPELLIER
et sa région**POUR VOTRE RÉSIDENCE
PRINCIPALE OU
SECONDAIRE**

le goût de bien construire

SADEC
27, rue Lafaillade
34000 Montpellier
Tél. (67) 58.64.70**bonna**Produits de voirie
Tuyaux d'assainissement
Pavés autobloquants
colorés
Pour tout équipement public,
villas et particuliersUsine de Vendargues
34740 VENDARGUES
Tél. : (67) 70.21.30
Télex : 490821**Cartrans - Montpellier
Gare routière**12 Entreprises
à votre serviceAbonnements mensuels
spéciaux pour les
SALARIESRenseignements à la
GARE ROUTIERE
Tél. : 92.01.43 305Vous avez besoin d'une banque
qui vous écoute, qui vous explique
et qui vous protège**CREDIT LYONNAIS**
VOTRE PARTENAIRE**la plage**sans route à traverser
2 pièces - loggia
cuisine équipée
parkingexiste aussi en 3 pièces
réservez avec 9450 F
Prix fermes et définitifsGestion et location assurée
renseignements et ventes sur place
tous les jours même le dimanche
les Sables d'Or - Le Grau du Roi - Tél. (66) 51.69.61**JACQUES RIBOUREL**
Méditerranéeveuillez m'envoyer votre documentation - SABLES D'OR
Jacques RIBOUREL Résidence Isis La Grande Motte 34280
Prix au 1/11/80

Nom Adresse

Tél. Tél. bur.

CEST
CENTRE EXPERIMENTAL
DE RECHERCHES ET D'ETUDES
DU BATIMENT
ET DES TRAVAUX PUBLICS
Analyses, Essais en laboratoire
et en situ, Contrôles,
Recherches, Etudes théoriques
et expérimentales, Conseil
assistance technique,
Formation professionnelle
Sols et Fondations
Bâtiments, Génie Civil
Routes, Aéroports, Ports
Matériaux et composants
Structures
2312, Bld Paul Valéry
34100 Montpellier
Tél. : 42.59.55

S.C.A.R.A.M.
Rue de la Cavalerie
Spécialiste
Dépannage
Remorquage
24 / 24
Mécanique - Tôlerie
Peinture
Tél. : (67) 92.92.93


ENTREPRISE
GENERALE
D'ELECTRICITE
R. GUEBINIAN
« Les Cèvennes » Bât N
Avenue Louis-Ravas
34100 MONTPELLIER
Tél. (67) 41.20.20

ATLAS: C'EST LE CHOIX
meubles
ATLAS
TEL. 48.16.40
**NOUVEAU
RAYON
MEUBLES
SCANDINAVES**

EN EXPOSITION:
*100 SALONS
*94 SEJOURS, MODERNES ET STYLES
*100 CHAMBRES ADULTES, ENFANTS, MODERNES, STYLES

**ROUTE DE SETE
FRONTIGNAN**

Levitt France.
**Une expérience unique
au service de la famille.**

Levitt est un des leaders mondiaux de la maison individuelle.
Le premier en France, il a créé des villages maintenant célèbres, avec
leurs rues fleuries, leurs placettes, leurs maisons pittoresques, leurs
écoles, leurs centres sportifs et commerciaux.

Fruits d'une expérience unique, sans cesse ses
réalisations évoluent, pour répondre toujours
davantage à cette aspiration de
nos contemporains : le retour à
la nature, au sens de l'humain,
bref, le retour à une vie
familiale authentique.



Levitt France
129-135 boulevard Carnot - 78110 LE VESINET



Lou carri de la Campana de Magalouna, qu'a figurat à la cavalcada dau 2 de mars 1897, à Mount-Peliè.

Carnaval 81 : la fête dans la rue

CINQ JOURS DE FÊTE

SAMEDI 28 FEVRIER 1981
15 h. Bal d'enfants avec DOMYNICK André défilé des Mini-
majorettes et des Bérets Rouge et enfants costumés.

DIMANCHE 1 MARS
15 h. Défilé Carnavalesque avec la participation des associations et
quartiers de la ville de Montpellier.

MERCREDI 4 MARS
Carnaval d'enfants à La Paillade organisé par « l'animation » de quar-
tier.

SAMEDI 7 MARS
Défilé Costumé et Masqué en ville des associations de quartiers et des
musiques.
21 h. Grand Bal Costumé, avec l'Orchestre NIRVANA 2.

DIMANCHE 8 MARS
15 h. 2^e Cavalcade.
18 h. Remise des récompenses.

DANS LES QUARTIERS

CARNAVAL pour ENFANTS :
A la Maison Pour Tous de La Paillade

MERCREDI 4 MARS :
à 14 h 30 - Grande Parade avec « Malabar Paillasson »
à 16 h 00 - Bal Costumé avec FOX TROC et QUARK

CARNAVAL :

SAMEDI 7 MARS :
à 15 h 00 - 6 fanfares animeront le Carnaval sur les quartiers.

- Quartier St-François (Place) : FANFARE BOLSCHEVIQUE
- Quartier Boutonnet (entre la-
rue d'Obsen et la rue Cronstad) : MUSIQUE de la RUE
- Quartier St-Martin (terrain dit
d'aventures) : FOX TROC
- Quartier Figuerolles « Maison
Pour Tous la Guirlande » place LOU TAMAROU + THEATRE
Agrippa d'Aubigné : avec l'ATELIER du POSSIBLE
- La Paillade « Maison Pour Tous
de la Paillade » : FANFARE de l'AGRO

à 18 heures - RASSEMBLEMENT au kiosque BOSC (espla-
nade) avec les 6 fanfares + spectacles avec l'Atelier du
Possible.

Les Pénas qui animeront le défilé

- L'Etoile Bleue
- Les Bérets Rouges
- Péna Meynoise
- Péna Beaucairoise
- Péna « La Gardouenenque »
- Péna Luneloise
- Péna Luneloise
- Péna « El Toros »
- Groupe Musical Sétois
- Péna St-Gilloise
- Banda « les Glycines »
- Bandas « Los Muchachos »
- et différents Groupes de Montpellier

La Cavalcade de Carnaval traversera encore cette année les
rues de Montpellier, guidée par deux chars, réalisation du
Comité des Fêtes de la ville de Montpellier que préside M.
Naquet : « Lou carri de la campana de Magalouna » et « Ulysse ».
Les réjouissances dureront plusieurs jours avec en particulier
deux grands bals animés par le « Nirvana 2 Orchestra ».
Nombreuses sont les associations montpelliéraines qui ont
participé à la préparation de ces jours de fête.
Le Comité des fêtes remercie tout particulièrement la munici-
palité de Montpellier pour l'aide qu'elle lui apporte une fois de
plus afin de maintenir cette joyeuse tradition.



La cavalcade en 1980.



Préparation des chars au club du 3^e âge Montpellièret.

Les chars 1981

Les Associations et organismes suivants ont par-
ticipé à l'élaboration de ces chars.

Toutankhamon	ASBAM	Concorde	La Paillade Nord
Gondole	Jean-Jaurès Primeurs	Ballon de Foot	Montpeller la Paillade
Moulin de la Chanson	Accordéon Club	Soufflet	La Garriga
Coquillages	Richter Don Bosco	Blanche-Neige	BAS
Bambi dans la forêt	Croix d'Argent	Ulysse	Comité des Fêtes
Fontaine	3 ^e Age Abattoir		
Chapeau Mexicain	Fleuristes	Lou Carri de la Campana	Comité des Fêtes
Auto Téléguidé	AMARC	de Magalouna	



Le club du 3^e âge de l'avenue de la Justice.

SOCAF

Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics

Siège social :
30, village de Maurin,
34970 Lattes
Tél : (67) 58-00-30
ou 70-07-34

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



171

INSTALLATIONS SANITAIRES

Plomberie - Zinguerie
Chauffage central
Electro-Ménager

Bedos et Fils

27, rue de Verdun Montpellier
Tél. : 58.43.57
INSTALLATIONS
Service après vente

PLASTIROA



La Matière Plastique
et ses applications

21, 23 rue Foch
MONTPELLIER
TEL : 66.15.79

Jean BOUZAT

Entreprise de bâtiment

Maconnerie
Béton Armé

699, rue de Font-Couverte
34100 MONTPELLIER
tél. : (67) 42.62.40

Entreprise Générale de Bâtiment
et travaux publics

J.-C. SANCHEZ

106, Route de Toulouse-Montpellier

Terrassement-Béton armé-Pierre-Carrelage
Ravalements de façades

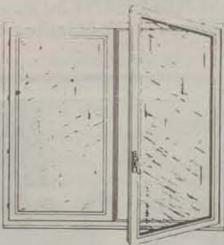
Tél. 42.61.03 et 55.40.51

les fenêtres en PVC

dimat

• étanches à l'air et à l'eau
• insensibles à l'air marin

Pas d'entretien, aucune peinture,
les profilés sont colorés dans
la masse.



Etablissements

PROUGET

Route de St-Georges-d'Orques JUVIGNAC
tél. : 75 34 51

Adresse postale B.P. 7027
34022 Montpellier cedex

Tribune libre

Les états généraux des rapatriés en février à Montpellier

On peut considérer qu'en quelques jours la démonstration a été faite que le problème des Rapatriés n'était pas du tout réglé.

Avec la constitution d'un front unitaire, regroupant la quasi totalité des Associations de Rapatriés, refusant toute collaboration avec les pouvoirs publics et la mise en place d'un état-major de crise.

Avec un Dîner Débat du RECOURS, à Paris, co-présidé par quatre des plus éminentes personnalités rapatriées représentant les trois confessions : Musulmans, Juifs et Catholiques, (en particulier Si Hamza Boubekour, recteur de la mosquée de Paris, ancien député du Sahara, Gérard Israël, écrivain, Pierre Laffont, ancien député d'Oran et le professeur Goinard, président du corps de santé des Rapatriés d'Outre-Mer) annonçant la volonté de la Communauté des Rapatriés de peser politiquement sur l'élection présidentielle.

Avec un agriculteur Rapatrié menacé d'expulsion entraînant la solidarité active de tous ses compatriotes.

Avec un vote exceptionnel du Sénat sanctionnant le Gouvernement en considérant que ses engagements n'étaient pas remplis.

Ainsi donc, pour les Rapatriés, les perspectives d'espérance ouvertes à Carpentras, par le Chef de l'Etat, en 1977, s'éloignent sensiblement avec toutes les conséquences politiques que cela implique pour les prochains mois.

En effet, si le Secrétaire d'Etat Dominati a pu faire écran entre le Président Giscard d'Estaing et les Rapatriés, il est de plus en plus vraisemblable qu'il le fera de moins en moins entre le candidat Giscard d'Estaing et ces mêmes Rapatriés.

Quelle crédulité ceux-ci pourront-ils accorder aux promesses d'un candidat qui, en sept années

d'exercice du Pouvoir, n'aura toujours pas pu assurer leur équitable réintégration dans la Communauté Nationale.

A moins qu'un miracle ne se produise avant que n'intervienne la fin de la Session Parlementaire... Mais, on ne voit pas très comment puisque la Commission Mixte Paritaire n'a même pas eu la possibilité de se réunir après le vote négatif du Sénat, le Gouvernement ayant contraint les Sénateurs à adopter, par un vote bloqué, l'ensemble de la Loi des Finances dont faisait partie le projet des Rapatriés sans qu'aucune amélioration, de quelque nature que ce soit, ait pu y être apportée en dehors des trois mesures mineures adoptées en Conseil des Ministres.

Maintenant, avec les promesses de la prochaine campagne, les Rapatriés vogueront vers les rives des illusions, au pays des mirages dont le «Robert» donne une définition qui reflète bien ce qu'est déjà pour eux la Loi d'Indemnisation : «Illusion séduisante et trompeuse».

Alors pour les Rapatriés, à l'heure des illusions succédera celle de la résolution politique. Dans cette perspective, l'Etat-Major de Crise qui réunit de nombreuses Associations de Rapatriés dont l'U.S.D.I.F.R.A., le R.A.N.F.R.A.N., le R.E.C.O.U.R.S., l'U.D.C.A.R., le Comité de Coordination des Associations de Français Musulmans, demande à tous les Rapatriés de s'inscrire sur les listes électorales pour que pas une seule voix ne manque en Avril prochain pour porter témoignage. Un témoignage solennel et résolu dont les grandes lignes seront définies au cours d'Etats Généraux des Rapatriés qui se réuniront en Février à Montpellier.

Claude Laquière - Guy Forzy
Jacques Roseau du R.E.C.O.U.R.S.

FECILITATIONS AUX MEDAILLES DU TRAVAIL DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL



Les médaillés du travail du Centre Hospitalier Régional.

Nul n'ignore le rôle essentiel que joue dans notre ville, tant sur le plan humain : santé des malades, que sur le plan économique et social le Centre Hospitalier Régional de Montpellier.

Depuis des siècles, l'Hôpital est, à Montpellier, l'un des plus beaux fleurons de la Ville. Mais l'Hôpital a une âme grâce à la qualité du service fourni par des milliers d'employés toujours dévoués aux malades et au service public.

M. FRECHE, Maire de Montpellier, Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Régional, a remis récemment, en présence des représentants de l'Administration et des Syndicats, les médailles d'honneur du travail aux employés de l'Hôpital. Encore une fois, nos vives félicitations aux heureux bénéficiaires.

De la justice à Montpellier

Une rentrée solennelle de cour d'appel constitue toujours une des grandes étapes de la vie d'une cité. Cette année l'évènement a pris une portée considérable avec le discours prononcé par le président Fontès. A la lecture des extraits que nous reproduisons ci-dessous les Montpelliérains pourront mieux prendre conscience de la crise qui secoue actuellement notre justice.

Le président Fontès



Je vous remercie de l'honneur que vous faites à la Cour en assistant dans cette salle, qui a vu tant de fastes et de drames, à la reprise de ses travaux.

Voici 3 ans, de ce siège, je déploie dans ce pays ne puisse ou ne veuille se doter d'un service judiciaire moderne et efficace. Qu'en est-il 3 ans après? Il serait inexact et injuste de dire que rien n'a été fait.

Le budget du Ministère et de la Justice a, dans cette période, connu une augmentation supérieure à celle de la plupart des autres budgets ministériels. Mais cette augmentation, de plus de 50 %, ne peut être isolée de sa médiocrité antérieure. Il reste donc que, comme l'écrivait récemment un grand journaliste réputé pour son objectivité, le budget de la Justice en France est d'une «fantastique» pauvreté.

Certes près de 500 postes ont été créés, sinon pourvus. Mais nous restons le pays d'Europe continentale où la densité des Juges par rapport à celle de la population est de loin la plus faible.

5.000 magistrats disponibles en France contre les 16.000 que compte l'Allemagne Fédérale où ils sont assistés de fonctionnaires qui les déchargent de ces besoins matériels ou simplement rédactionnels qui nous prennent tant de temps.

Fussent-ils pourvus, les postes créés ne parviendraient pas à combler le vide qui se creuse sans cesse entre ce que peuvent les Juges et la somme de travail qui se présente à eux...

A la Cour et au Tribunal de grande instance de Montpellier, le nombre des magistrats du siège, ceux qui jugent, reste égal à ce qu'il était en 1970 à une unité près.

Dans le même temps le nombre des seules affaires civiles dont ils ont été saisis est passé :

— pour la Cour de 1.500 à plus de 3.800,

— pour la Cour de 1.770 à 3.150.

Le nombre de ces affaires restant à juger à la fin des années 1970 et 1980 est passé :

— pour la Cour de 1.000 à 4.600,

— pour le Tribunal de 1.250 à plus de 5.000.

Et cependant le nombre des affaires jugées est passé dans le même temps :

— à la Cour de 1.400 à 2.700,

— au Tribunal de 1.300 à 2.300.

Ces chiffres traduisent ce que certains appellent triomphalement l'explosion judiciaire et s'en réjouissent en l'expliquant par le besoin de justice.

Besoin de justice? Je n'en suis pas si sûr!

Monsieur le Bâtonnier DAMIEN, une haute autorité morale du Barreau Français, l'explique plus simplement :

— par le développement inconsidéré et incontrôlable de l'aide judiciaire dont le nombre de demandes a quadruplé depuis 1979 passant dans le ressort de la Cour de 1.400 à 5.500;

— par la gratuité, d'ailleurs mal comprise, des actes judiciaires, tant il est vrai que ce qui est maintenant gratuit ne représente ordinairement qu'une faible partie du coût réel d'un procès;

— par la croissance rapide des barreaux dont des membres de plus en plus nombreux cessant, comme l'exigeaient autrefois les règlements des ordres, de résider au chef-lieu de l'arrondissement judiciaire, s'installent dans les peti-

juges d'instruction, juges des enfants) dont le nombre, de 1970 à 1980, s'est accru de plus de 30 % quand le nombre de Juges du siège est resté pratiquement inchangé. En matière pénale, il en résulte que les Juges du siège ne peuvent plus juger toutes les infractions poursuivies dont un nombre croissant tombe dans l'oubli de la prescription ou que, le temps venant de quelque importante élection, l'amnistie effacera après des tris laborieux.

Que de temps perdu ainsi pour les officiers de police, gendarmes, substituts, juges et secrétaires, témoins et victimes.

En matière civile les choses ne vont guère mieux!

L'exemple du Tribunal de grande instance de Montpellier illustrera mon propos.

En 1979, 9 magistrats du siège en tout et pour tout se sont trouvés avoir à juger quelques 7.000 affaires civiles, référés, requêtes et 5.600 affaires correctionnelles. Est-ce être pessimiste que de dire qu'un tel état de choses ne peut durer indéfiniment?

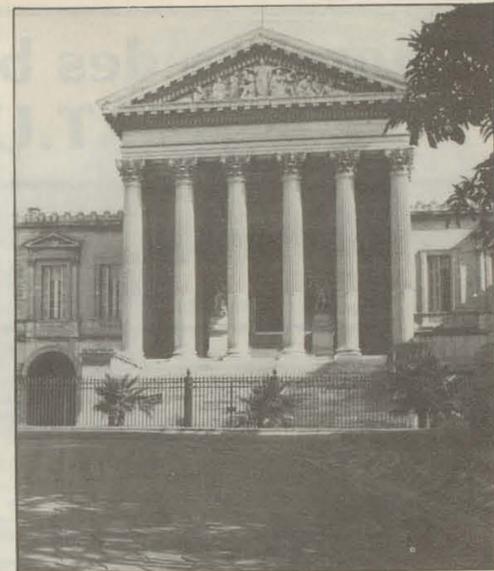
Et comment l'être quand, j'en puis témoigner puisque, par un singulier hasard, j'appartiens aux juridictions de cette ville depuis 40 ans, j'observe, année après année, le déclin grandissant du service, déclin chargé de menaces pour les libertés que les juges, les premiers, ont mission de protéger.

Chaque année marque un recul du temps où nous est promise une abondance de moyens en personnel et en matériel, à laquelle nous finissons par ne plus croire.

Non! Ce n'est pas par la création de quelques centaines de postes que se trouvera guéri le mal judiciaire dont souffre ce pays.

Ni les conciliateurs, ni les médiateurs, ni les modérateurs, à qui je rends publiquement l'hommage que mérite leur dévouement et leur désintéressement, n'y peuvent porter efficacement remède.

Et il n'est pas de bon ton de se



Il y faudrait : soit une augmentation immédiate et massive du nombre des juges et des dactylographes, soit un profond bouleversement des règles d'accès à la Justice de l'instruction et du déroulement des procès et de la mise en forme des décisions judiciaires;

— L'augmentation massive du nombre des magistrats? Comment y croire si l'on sait que 50 postes au plus seront créés en 1981 pour la France entière.

L'accès à la Justice? Il n'est pas évident que tout différend ne puisse être résolu que par une action judiciaire?

Quant à la formulation des décisions de justice, l'idée revient chez certains de la suppression de la motivation des jugements du premier degré, dévoreuse de temps, pour faire place à la seule équité!

Mais comment y croire au moment où l'administration elle-même est tenue d'expliquer certaines de ses décisions. Ce n'est pas des Français, nés malins, disait Boileau qu'il faut attendre cette révolution.

Et il n'est pas de bon ton de se

référer à l'ancienne France dont les arrêts des parlements n'étaient pas toujours motivés.

C'est donc ailleurs que se trouve la solution.

Mais il ne nous appartient pas, à nous les Juges, jaloux de notre indépendance, mais en contrepartie respectueux de la séparation des pouvoirs, de proposer des remèdes au mal judiciaire qui nous atteint.

C'est là l'affaire du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif et d'eux seuls.

Hélas, ce que je sais des projets en cours d'élaboration ne me paraît autoriser aucun optimisme.

Alors, baisser les bras au prétexte que nous sommes impuissants devant le déferlement des affaires nouvelles?

Aux plus jeunes d'entre nous, je dis! Travaillez plus! Effort est source de satisfaction.

Chaque procès bien jugé met terme à un trouble social. Par la vous exercez pleinement votre mission qui est au premier chef une mission de pacification.

Aux plus âgés d'entre nous, ceux que la retraite quette ou vient de toucher, je dis, si vous aviez encore le désir de servir, vous le pouvez toujours.

Voici comment!

L'enlèvement des affaires dans des rôles surchargés, la pesanteur des règles de procédure établies par la loi, la longueur d'expertises mal organisées repoussent parfois le règlement définitif d'une contestation à 2, 3, 4, 5 ans et parfois plus de son origine.

La décision qui interviendra alors, même prise et motivée, n'est souvent plus adaptée à la situation créée par le temps et l'évolution des faits.

Justice tardive est justice déviée, dit la devise, inscrite au fronton du Ministère de la Justice des Etats-Unis d'Amérique.

Or, si l'explosion judiciaire et l'enlèvement des affaires sont souvent le fait de plaideurs de mauvaise foi, embusqués dans le maquis de la procédure et n'ayant d'autre dessein que de retarder leur juste condamnation, il est aussi des citoyens, plus nombreux qu'on ne le croit, qui devant l'incertitude de leurs droits respectifs souhaitent s'en remettre à des juges du soin de décider de ces droits, mais dans un délai qui, à lui seul, ne soit pas générateur de dommages irréversibles.



SUPEXAM

Cours privés d'enseignement supérieur

A.E.S., DROIT, MEDECINE,
PHARMACIE, SCIENCES ECONOMIQUES.
KINESITHERAPIE ET ERGOTHERAPIE
Renseignements et inscriptions

de 14 h à 18 h 10, rue des Rêves, Montpellier
Tél. : 41.33.11

302



A. GARBARINI S.A.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 000 000 F

Spécialisation en Electricité Industrielle et Particulière

48 A 54, RUE DU MANS - 92400 COURBEVOIE

TELEX 630929 F TEL. 788.26.34

Horaires des bus de la S.M.T.U.

SEMAINE	Vac. SCOLAIRES	SAMEDI	DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS
---------	----------------	--------	---------------------------

Ligne 1 - LA PAILLADE (Tritons) - COMÉDIE

Toutes les 6 - 7 mn.	Toutes les 7 - 8 mn	Matin ttes les 20mn a.midi ttes les 14 mn
Départs TRITONS de 6h30 - 6h 00 - 6h 10 - 6h 20 - 6h 30 - 6h 38 - 6h 45 - 6h 53 - 7h 00 - à 19h 50 20h 05 - 20h 25	de 6h30-6h00-6h15 6h27-6h37 - à 19h55-20h10-20h25	de 6h20-6h44-7h06 7h28 - à 19h40-20h15
Départs COMÉDIE de 6h 00 - 6h 30 - 6h 40 - 6h 50 - 7h 00 7h 08 - à 20h 00 - 20h 10 - 20h 25 - 20h 40	de 6h00-6h30-6h47 7h00-7h11 - à 19h45-20h05-20h25 20h40.	de 6h58-7h15-7h37 7h59 - à 20h15-20h45.

Ligne 2 - LA PAILLADE (Piscine) - St ÉLOI - COMÉDIE - PAS DU LOUP

Toutes les 10mn	Toutes les 15mn	Toutes les 22mn
Départs PISCINE de 6h19 - à 20h00 20h15 terminus Comédie.	de 6h29 - à 19h59 de 20h19 terminus Comédie	de 7h38 - à 19h44 de 20h06 terminus Comédie.
Départs COMÉDIE vers PAS DU LOUP de 6h52 - à 20h30	de 6h55 - à 20h25	de 8h03 - à 20h05
Départs PAS DU LOUP de 6h35 - à 20h25	de 6h35 - à 20h17	de 7h22 - à 19h50
Départs COMÉDIE vers LA PAILLADE de 6h55 - à 20h40	de 6h55 - à 20h32	de 7h40 - à 20h08

Ligne 3 - CÉVENNES - COMÉDIE - MARCHÉ GARE

Toutes les 13 mn	Toutes les 15 mn	Toutes les 20 mn
Départs MARCHÉ GARE de 6h25-6h35 - à 20h00. 20h25-20h40 termi- nus Comédie	de 6h25 - à 20h40	de 6h25 - à 20h40
Départs COMÉDIE vers CÉVENNES de 6h38 - à 19h06 19h26-19h46-20h11	de 6h37-6h54 - à 20h09	de 6h50 - à 20h10
Départs CÉVENNES de 6h59 - à 19h07 19h27-19h47-20h07 20h33.	de 6h54 - 7h15 - à 20h30	de 7h10 - à 20h30
Départs COMÉDIE vers MARCHÉ GARE de 6h40-6h55-7h19 - à 19h27 - 19h47 20h07-20h25-20h36 20h49.	de 6h50 - à 20h45	de 6h00 - 6h 15 6h32 - à 20h45.

SEMAINE	Vac. SCOLAIRES	SAMEDI	DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS
---------	----------------	--------	---------------------------

Ligne 4 CASTELNAU - COMÉDIE - PAUL VALÉRY

Toutes les 12mn	Toutes les 16 mn	Toutes les 20 mn	Matin ttes les 45 mn A-midi ttes les 30 mn
Départs CASTELNAU (Les Sapins) 6h08 - à 19h45	6h10 - à 19h45	6h20 - à 19h30	7h15 - 19h15
Départs COMÉDIE vers PAUL VALÉRY 6h34 - à 20h10	6h36 - à 20h10	6h45 - à 19h55	7h37 - à 19h37
Départs PAUL VALÉRY 6h40-6h54 - à 20h10-20h30	6h40 - à 20h10 20h30	6h46 - à 19h46 20h10	7h15 - 8h00 - à 19h30 - 20h00.
Départs COMÉDIE vers CASTELNAU 6h55-7h10-7h25 à 19h45 - 20h05 20h25 - 20h45.	6h59-7h15 - à 19h45-20h05-20h25 20h45	7h03 - 20h00 20h25	7h30-8h15 - à 19h45-20h15

Ligne 5 ZOO - Lycée AGRICOLE - COMÉDIE MARQUEROSE - Cave COOPÉRATIVE

de 6h55 - 7h05 ttes les 10 mn - à 9h05 9h22-9h35-9h55 puis toutes les 20 mn à 19h05 - 19h27 19h51	Départs LYCÉE AGRICOLE de 6h55 - 7h25 puis toutes les 30 mn à 19h55	NE CIRCULE PAS
7h27-9h17 puis ttes les 15 ou 20 mn - à 20h02 20h15-20h30 term Comédie	Départs ZOO 6h12 - 6h42 puis toutes les 30 mn - à 20h10 20h20 - 20h35 terminus Comédie	7h26 puis ttes les 24 mn - à 20h10 20h30 terminus Comédie
Toutes les 10 mn	Toutes les 15 mn	Toutes les 24 mn
6h58 - à 20h03 20h16-20h31-20h35 Terminus Comédie	Départs VERT BOIS 6h 58 - à 20h11 20h 21 - 20h36 terminus Comédie	7h27 - 20h11 20h31 terminus Comédie.
7h02 - 7h17 - à 19h49-20h01-20h10 20h20	Départs COMÉDIE vers LEMASSON 7h07 - 7h17 - à 20h15 - 20h27	7h46 - à 20h10 20h30.
6h31-6h51 puis ttes les 16-20 mn - à 19h46	Départs MARQUEROSE 6h31 - 6h56 - 7h26 puis toutes les 20 mn à 19h 56	NE CIRCULE PAS
6h42-7h02 puis ttes les 16, 20mn - à 19h34 20h03 - terminus Vert Bois.	Départs CAVE COOPÉRATIVE 6h42 puis toutes les 20 mn - à 19h12 19h42 terminus Vert Bois	6h50 - 7h14 puis ttes les 24 mn - à 20h02
Toutes les 10 mn	Toutes les 15 mn	Toutes les 24 mn
6h32 - à 19h47 20h03 terminus Vert Bois	Départs LEMASSON 6h 32 - 7h 42 - à 19h 57	6h50 - à 20h02
6h35 - à 20h02 20h18 terminus Vert Bois	Départs COMÉDIE vers LYCÉE AGRICOLE - ZOO 6h 35 - 6h 48 - 7h00 - à 20h 15	7h04 - à 20h16

SEMAINE	Vac. SCOLAIRES	SAMEDI	DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS
---------	----------------	--------	---------------------------

Ligne 6 - Plan des 4 SEIGNEURS - COMÉDIE - Zone INDUSTRIELLE

Toutes les 13 mn	Toutes les 15 mn	Toutes les 20 mn	Toutes les 40 mn
Départs ZONE INDUSTRIELLE 6h30-6h42 - à 18h24-18h40-19h00 19h20-19h50	6h30 - 6h41 - à 19h45	6h30 - 6h42 - 6h53 - à 19h43	6h50 - 7h30 - à 9h30
Départs COMÉDIE vers PLAN DES 4 SEIGNEURS 6h35 - 6h42 - 6h50 6h58 - à 18h40 18h56-19h15-19h31 20h01	6h35 - 6h45 - 6h55 7h05 - 7h16 - à 20h01	6h35 - 6h45 - 6h57 7h09 - 7h19 - à 19h59	7h00 - à 19h40
Départs PLAN DES 4 SEIGNEURS 6h52 - 7h04 - 7h16 - à 19h11 - 19h30 19h50-20h10-20h30	6h52 - 7h04 - à 20h00-20h15-20h30	6h52 - 7h04 - 7h19 - à 20h15 - 20h30	7h30 - à 20h10
Départs COMÉDIE vers ZONE INDUSTRIELLE 6h30-7h15 - à 20h10-20h30-20h45	6h30 - 7h12 - à 20h20-20h35-20h50	6h30 - 6h40 - 7h12 - à 20h35 - 20h50	7h50 - à 20h30

Ligne 7 - FRONT TROUVE - COMÉDIE - LA CHAMBERTE

du lundi au vendredi Toutes les 15 mn Sam. Toutes les 20 mn	dim. et fêtes
Départs LA MARTELLE de 6h52 - à 19h52	NE CIRCULE PAS
Départs COMÉDIE vers FONT TROUVE 7h11 - à 20h11	
Départs FRONT TROUVE 6h25 - à 19h10	
Départs COMÉDIE vers LA MARTELLE 6h42 - à 19h27	

Ligne 8 - POMPIGNANE - COMÉDIE - Ch. de MOULARES

Toutes les 20 mn	NE CIRCULE PAS
Départs MOULARES de 7h 01 - à 20h 21	Par Rimbaud et Bd de Strasbourg Toutes les 20 mn 7h40 - à 19h40
Départs COMÉDIE vers LA POMPIGNANE de 6h55 - 7h10 - à 19h50	Toutes les 20 mn de 7h 20 - à 20h00
Départs POMPIGNANE de 6h35 - 6h55 - à 19h55	vers Pompignane de 7h40 - à 19h40
Départs COMÉDIE vers CH. de MOULARES de 6h55 - 7h 15 - à 20h15	

Ligne 9 - Ec. de COMMERCE - COMÉDIE

Toutes les 12 mn	Toutes les 20 mn	NE CIRCULE PAS
Départs de la GARE 6h35 - à 19h30 19h45 - 20h00	6h43 - 6h58 - 7h10 7h22 - 7h37 - 7h52 - à 19h45	
Départs Ec. de COMMERCE 6h55 - 7h10 - à 19h20-19h35-19h50	7h00 - 7h15 - 7h30 7h45-8h00-à 19h40	



SEMAINE	Vac. SCOLAIRES	SAMEDI	DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS
---------	----------------	--------	---------------------------

Ligne 10 - CELLENEUVE - Saint ÉLOI - Saint LAZARE POLYgone - GARE - COMÉDIE

du lundi au samedi	Toutes les 20 mn	dim. et fêtes
Départs GARE COMÉDIE 7h02 - 7h22 - à 20h02 - 20h22		NE CIRCULE PAS
Départs St LAZARE vers CELLENEUVE 7h15 - 7h35 - à 20h35		
Départs St ÉLOI vers CELLENEUVE 7h21 - 7h41 - à 20h40		
Départs LECLERC (Celleneuve) 6h20 - 6h40 - à 19h40		
Départs St ÉLOI vers St LAZARE - POLYgone - COMÉDIE 6h37 - 6h57 - à 19h57		
Départs St LAZARE vers POLYgone - COMÉDIE 6h43 - 7h03 - à 20h03		

Ligne 11 - AIGUELONGUE - COMÉDIE - POMPIGNANE

Toutes les 20 mn	VOIR LIGNE 8
Départs POMPIGNANE 6h50 - 7h07 puis toutes les 20 mn - à 20h05	
Départs COMÉDIE vers POMPIGNANE 6h47 puis toutes les 20 mn - 13h07 puis toutes les 20 mn - à 19h27	NE CIRCULE PAS
Départs POMPIGNANE 6h45 puis toutes les 20 mn - 12h15 puis toutes les 20 mn - à 19h25	NE CIRCULE PAS
Départs COMÉDIE vers AIGUELONGUE 6h50 puis toutes les 20 mn - 12h01 puis toutes les 20 mn - à 19h41	VOIR LIGNE 8

Ligne 12 - RUE DES RAZETEURS - CITE MION - COMÉDIE

Toutes les 35 mn	NE CIRCULE PAS
Départ RUE DES RAZETEURS 7h00 - 7h 35 - à 19h 20	
Départs COMÉDIE 7h15 - 7h50 - à 19h35	



27, Boulevard Joseph-Vernet - BOITE POSTALE 20 - 13267 MARSEILLE CEDEX 2
Tél. : (91) 76.36.60 TELEX. : 420.212

Intervient dans tous secteurs d'activités :
Bâtiments - Constructions industrielles - Ouvrage d'art - Parcs de stationnement
Aménagements hydrau-électriques - Centrales thermiques et nucléaires
Travaux souterrains - Travaux maritimes et fluviaux

Société Nouvelle des Ets J. NOUEN

ELECTRICITE GENERALE
INDUSTRIE ET BATIMENT
◆ LIGNES H.T., M.T., et B.T. ◆
POSTES DE
TRANSFORMATION

1438, Avenue de la Mer
34000 MONTPELLIER
Tél. (67)92.47.82
et 58.52.79

CHAUFFAGE AU GAZ

des installateurs qualifiés
et recommandés par
Gaz de France
Des spécialistes en
économies d'énergies

Aubagnac 66.05.75 23, rue Terral	S.P.A.C. 92.29.46 12 bis rue, Delmas
CLIMA SUD 92.20.02 45, av. de Palavas	TEMPESTI 60.76.99 41, Rue Valfère
GUILLELMIN 63.07.82 3 bis, rue Plagne	TETON 79.61.05 14, bd Louis Blanc
LYRON J. 92.16.20 171, rue de Geode	VIDAL Maurice 58.07.70 22 bis, rue Figarasse
MORO P. 41.20.33 2, rue Hatgier Hasard	Confort MAZOUT 79.40.88 Castelnau le Lez
PISCIOTTA S. 42.77.85 Route de Laverune	SAIS B. 65.27.06 rue Micoucouliers Lattes
RICARD G. 92.26.62 22, rue Louis Figuier	DIMEUR 71.01.17 96, rue Remparts Lunel

escassut

VÊTEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES
25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67)66.00.00

PROMOTION CILIA - MAX

Résidence « Les TOURMALINES »
Près SUPER M - Rue du Pont de Laverine
STUDIO 4 Pièces

Résidence « La Hulotte »
Près de la Poste Rondelet,
Rue des Candeliers
STUDIO 2 Pièces

CILIA MAX
« Villa Faustine »
11, rue des Fraisières
MONTPELLIER Tél : (67) 63.00.55

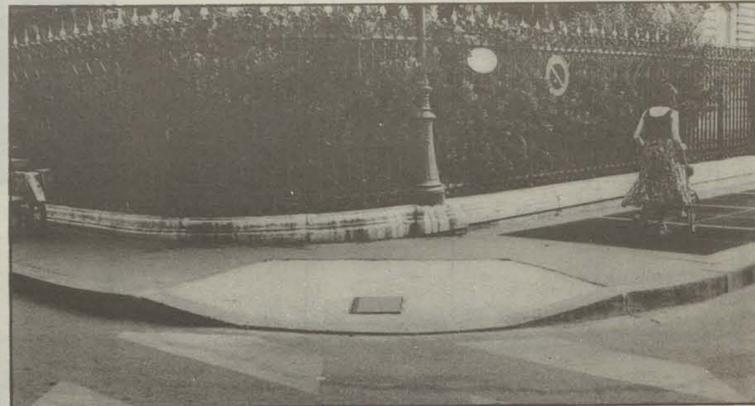
Claude SERRE
ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers
Climatisation FEDDESS
Installateur agréé
16 et 20, rue du Faubourg Figuierolles
34000 MONTPELLIER - Tél : 92.14.96

Réalisation **DEROMEDI**
SONEGERIM vous propose
MONTPELLIER NORD
MONTPELLIER CENTRE
MONTPELLIER OUEST
Av. du Père Soulas
Petite résidence tranquille
au coeur des nouvelles
facultés
Chauffage individuel
Tél : 42.74.55
Rue de Font-Carade, près
du jardin des poètes
donnant sur un parc
centenaire
Une résidence de qualité
dans la verdure d'un
site classé
Tél : 92.88.74
Centre commerciale
Poste. Piscine. Tennis
Tél. 42.74.55

**A LA GRANDE MOTTE
LES TERRASSES DE LA MER**
Près du Pont du Vidourle, un ensemble immobilier unique et inimitable sur la station. Face à la mer. Cuisines équipées. Tél. 56.80.54
ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE
Appartements du T1 au T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation.
PRESTATIONS DE LUXE
Pour recevoir, sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de mon choix :
NOM ADRESSE
A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutadou, route de Laverune - 34100 Montpellier - Tél. (67) 42.91.60

CIRCULATION

Un effort de la ville en faveur des handicapés



Des Aménagements de la chaussée facilitent le passage des handicapés.

La Ville de Montpellier a engagé dès 1977 une large concertation avec les associations d'handicapés physiques pour mieux connaître et résoudre les problèmes spécifiques qui se posent à environ 5 % d'entre nous. Afin de surmonter les handicaps psychologiques et physiques de leur état, il est primordial de supprimer les handicaps créés par la société, qu'ils soient architecturaux ou urbanistiques. La Ville de Montpellier a donc engagé un programme d'action qui permet déjà aux personnes à mobilité réduite d'user des joies de la vie urbaine. Cette volonté s'est principalement développée dans deux directions : la construction et l'aménagement.

La Ville se devant de donner l'exemple, toutes les constructions publiques nouvelles sont systématiquement accessibles. Maisons pour tous, crèches, haltes garderies, musée, gymnases, sanitaires etc... sont dotés de rampes et d'équipements adaptés. Une réunion d'information a permis de définir quels seraient les besoins des handicapés physiques dans l'opération Antigone.

En ce qui concerne la construction privée, une réunion trimestrielle a lieu avec les représentants des associations et principalement ceux de l'association « Les handicapés dans la cité » - siège : 59, rue Arnauld Peyre, résidence du Lac - TEL. : 75.35.79.

PERMIS DE CONSTRUIRE : DES PROGRES

Au cours des dix réunions tenues à ce jour, une démarche purement incitative auprès des architectes et promoteurs a permis de rendre accessibles certains programmes immobiliers. Depuis le 4 Août 1980 un décret impose et généralise l'accessibilité des constructions privées aux personnes à mobilité réduite; la Ville veillera à sa stricte application.

L'aménagement de l'espace public a pour sa part fait l'objet de nombreuses réalisations. Dès 1977 c'était la greffe sur l'opération TRIANGLE des rampes d'accès de la rue Mareschal. Puis ont suivi la réalisation de constructions privées aux personnes à mobilité réduite; la Ville veillera à sa stricte application. L'aménagement de l'espace public a pour sa part fait l'objet de nombreuses réalisations. Dès 1977 c'était la greffe sur l'opération TRIANGLE des rampes d'accès de la rue Mareschal. Puis ont suivi la réalisation de constructions privées aux personnes à mobilité réduite; la Ville veillera à sa stricte application. L'aménagement de l'espace public a pour sa part fait l'objet de nombreuses réalisations. Dès 1977 c'était la greffe sur l'opération TRIANGLE des rampes d'accès de la rue Mareschal. Puis ont suivi la réalisation de constructions privées aux personnes à mobilité réduite; la Ville veillera à sa stricte application.

programmés au budget 1981 de la Ville. Mais pour accéder en Ville il faut soit user de minibus du G.I.H.P. soit pouvoir garer son véhicule à proximité des zones accessibles. Aussi des emplacements réservés ont ils été créés : Cour Gambetta devant la Sécurité Sociale, Place Aristide Briand, Boulevard Ledru-Rollin, parking de la Comédie, et de nombreux autres sont à l'étude.

L'ensemble des bâtiments communaux est lui aussi soumis à ce programme d'aménagement. La quasi totalité des équipements sportifs (gymnases - piscines) et leurs annexes (sanitaires et vestiaires) ainsi que de nombreux locaux socio-culturels : Maison pour tous Joseph Ricome, Baroncelli, Locaux associatifs de Villodève etc. sont à ce jour utilisables pour tous. Les études concernant l'accessibilité du Musée Fabre, du Théâtre, de la Salle Molière et de la Bibliothèque sont en cours. Les moyens à mettre en œuvre pour rendre l'ensemble du Domaine Public accessible à tous sont importants et relèvent d'un programme pluriannuel qui se réalisera sous l'action de la volonté municipale.

Raymond DUGRAND
Adjoint à l'URBANISME
Michel BELORGEOT
Adjoint au B.A.S.



Efficaces si ils sont respectés !

Bernard Richard nommé à la direction du théâtre municipal

Le Théâtre municipal de Montpellier va inaugurer une nouvelle politique dans sa programmation avec la nomination de son directeur qui a pris ses fonctions au début du mois de janvier.

Bernard Richard, 46 ans est originaire de l'Aude « C'est d'abord » dit-il « une grande joie de me retrouver dans ce pays ». M. Richard a effectivement connu « l'exil » puisqu'il a rempli précédemment de nombreuses missions culturelles sous d'autres cieux : Secrétaire général de la Maison de la Culture et de la Comédie de Bourges de 1963 à 1969, il poursuit sa carrière à Orléans jusqu'en 1970, puis se rend à Grenoble ou de 1970 à 1977 il assume conjointement la direction du théâtre et celle d'un service d'intervention culturelle.

Il est ensuite appelé à Aubusson pour y préparer l'ouverture d'un Centre Culturel et Artistique et étudier les modalités de création d'un musée de la Tapisserie.

Bernard Richard va se pencher maintenant sur les possibilités du Théâtre à Montpel-



lier, outre l'échéance maintenant proche du festival Montpellier-danse que M. Richard va préparer en collaboration particulièrement avec Dominique Bagouet, le nouveau directeur du théâtre va essayer d'établir des prévisions équilibrées qui ne négligeront, ni le répertoire, ni les créations régionales, ni le lyrique. Il compte ne pas oublier que sous la direction de Maître Bertholon, Montpellier s'est dotée d'un orchestre de qualité et songe dès à présent à favoriser la venue des scolaires au théâtre. Montpellier lui souhaite la bienvenue.

S.V.P. URBA

UNE PERMANENCE
POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC
INAUGUREE AU TRIANGLE



« S.V.P. URBA » (allée Jules Milhau, le Triangle) est une antenne décentralisée des Services de l'Urbanisme mise à la disposition du public dont l'inauguration officielle a eu lieu le 28 janvier dernier.

L'Atelier Municipal d'Urbanisme installé sur le site d'Antigone, 300 rue Dom Bosco, n'est pas d'un accès facile. Le service traite de plus en plus d'affaires, les procédures sont de plus en plus lourdes. Pour une meilleure communication avec l'extérieur il a donc été décidé de décentraliser la fonction d'accueil et d'information et de la confier à une petite équipe relai complètement disponible.

Trois personnes réunies autour de Mme GIRAUT Chef de Bureau, assurent une permanence d'accueil et garantissent une réponse aux questions posées. Cette équipe établit le contact entre le demandeur et un interlocuteur approprié, elle ne se substitue pas aux techniciens de l'Urbanisme. Il ne s'agit pas de répéter le travail effectué par

ailleurs mais bien de faciliter la communication. Offrir aux Montpelliérains un outil pour simplifier leurs démarches administratives : C'est-à-dire :

- 1) donner des renseignements d'ordre réglementaire simples ;
 - 2) organiser des rendez-vous entre demandeurs et responsables des Services de l'A.M.U. ;
 - 3) répondre aux demandes concernant l'état d'avancement des dossiers ;
 - 4) prendre en dépôt tous les dossiers ayant trait aux permis de construire : lettres de renseignements, certificats d'urbanisme, D.I.A.
- S.V.P. URBA remplit en outre une fonction administrative dans le cadre de la bonne marche de l'A.M.U. en général. C'est enfin, la boîte aux lettres des professionnels de l'Urbanisme à Montpellier.

S.V.P. URBA du Lundi au Vendredi :
de 9 h à 12 h 15 et de 13 h à 17 h.



MONTPELLIER THEATRE MUNICIPAL

MOIS DE FEVRIER

Dimanche 1^{er} février (21 h)
Récital MONTERRAT-CABALLE (Soprano)
Mardi 3 février (21 h)
L'AZALEE de Yves JAMIAQUE
Mise en scène : Michel ROUX
Décor : Claude CATULLE
avec Brigitte AUBER - Christian MARIN
Spectacle KARSENTY-HERBERT

Vendredi 6 février (21 h)
Salle Molière - PHEDRE de Racine
Mise en scène : Antoine BOURSEILLER
La représentation théâtrale qui est donnée de PHEDRE est romantique, chargée de valeurs délirantes et, par le miracle de ce chef d'œuvre, dont on fête le tricentenaire, trouve le propre des émotions et de la sensibilité de notre époque.

Vendredi 6 février (21 h)
Grande Salle - CZIFFRA (piano)
Mardi 10 février (21 h)
Mercredi 11 février (21 h)
Création coproduite par les Tréteaux du Midi et le Théâtre de la Ville de Paris.

LE BONHEUR DES DAMES de Christian LIGER d'après Emile ZOLA
Mise en scène : Jacques ECHANTILLON
Scénographie et costumes : PACE
Distribution : 30 comédiens, chanteurs et danseurs avec Victor LANOUX dans le rôle d'Octave MOURET.

« Au bonheur des Dames », c'est le titre d'un roman de Zola. « Le bonheur des Dames », c'est maintenant une pièce de Christian LIGER, écrite à la demande des Tréteaux du Midi. C'est aussi le fabuleux pari de faire revivre au Théâtre l'effervescence fascinante et sans pitié d'un grand magasin de 1860 - 1880, cette époque qui a engendré notre tissu social et cette fameuse notion de progrès au nom de laquelle nous vivons notre économie. Sur fond d'Offenbach et Puccini...

Mardi 10 février (21 h)
Salle Molière - NARCISO YEPES (guitare)

Vendredi 13 février (21 h)
ISOLISTI VENETI
Direction : Claudio SCIMONE
Dimanche 15 février (14 h 30)
RECITAL VIORICA CORTEZ (mezzo soprano)

Jeudi 19 février (21 h)
LE LEGATAIRE UNIVERSEL de REGNARD
Mise en scène : Maurice COUSSONNEAU
Scénographie et costumes : Rafael RODRIGUEZ
avec Jacques FABRI - Maurice CHEVIT
Spectacle KARSENTY-HERBERT

Vendredi 20 février (21 h)
LA NUIT DES ROIS
Comédie de William SHAKESPEARE
Adaptation de Jean ANOUILH
Décor : Roger HARTH
Costumes : Robert ROSELLO
Mise en scène : Jean LE POULAIN avec Hélène ARIE - Arlette DIDIER - Christiane MERIEL - Jean LEPOULAIN - Gaston VACCHIA - J.P. VAGUER - Patrick BOURGEOIS - Francis JOFFO.

Mercredi 25 février (14 h 30 - 21 h) - Jeudi 26 (14 h 30 - 21 h) - Salle Molière
LE PLUS HEUREUX DES TROIS de LABICHE
Mise en scène Jean-Claude SACHOT par le THEATRE POPULAIRE DES CEVENNES (Compagnie Guy VASSAL)
Une étourdissante comédie, l'une des pièces les plus drôles du répertoire comique Français.

Vendredi 27 février (20 h 30)
Dimanche 1^{er} mars (14 h 30)
ROMEO et JULIETTE Opéra en cinq actes
Livret de Jules BARBIER et Michel CARRE d'après le drame de Shakespeare
Musique de Charles GOUNOD
Mise en scène : Gabriel COURET

Assistant à la mise en scène : Maurice XIBERRAS
Chorégraphie : Robert POUJOL
Décor et costumes : Coproduction des Théâtres d'Avignon et de Carpentras
Maquettes : Georges WAKHEVITCH
Direction musicale : Louis BERTHOLON
Juliette CAULET : Christine EDA-PIERRE
Stéphano : Mariarosa CARMINATI
Gertrude : Christine CADOL

Roméo MONTAIGU : Alain VANZO
Mercutio : Michel LIADO
Le Comte Capulet : Michel PHILIPPE
Frère Laurent : Gérard CHAPUIS
Tybalt : Michel LANJAC
Le Duc : Christian POULIZAC
Grégorio : Maurice XIBERRAS
Paris : Daniel BARBAZZA
Frère Jean : Marcel ESPITALIER

coop
logement
EMPLOYEURS : Pour une meilleure utilisations de votre 1 %
UN C.I.L. NATIONAL
Siège social :
20, rue de Richelieu
B.P. 11 - 75022 Paris Cedex 01
Tél. : 296.09.23
C.C.P. Paris 18-970-42 H
DELEGATION REGIONALE « LANGUEDOC ROUSSILLON »
OFFICE PUBLIC
D'AMENAGEMENT ET DE
CONSTRUCTION
DE MONTPELLIER
Etablissement public institué par décret du 26 juillet 1976
30, avenue de Lodève - 34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.18.63 (lignes groupées)
C.C.P. Montpellier 5032 09 M

APPORTEMENT :
- A L'ENTREPRISE : la solution à tous ses problèmes de logement.
- AU SALARIE DESIRANT :
• louer un appartement : un choix de programme locatifs
• accéder à la propriété : des prêts complémentaires
• améliorer ou acquérir en vue d'améliorer un logement ancien : des prêts complémentaires.

Pour tout renseignement,
s'adresser à L'O.P.A.C.



MERVELLE SPELEOLOGIQUE

LA GROTTTE DES DEMOISELLES

34580 Saint-Bauzille de Putois
C.D 986 GANGES-AIGOUAL - Tél. 73.70.02

Chemin de fer Electrique
OUVERT TOUS LES JOURS
du 1^{er} Janvier au 31 Décembre

UNE CATHEDRALE SOUTERRAINE EN LANGUEDOC

Messe de Minuit à Noël

Renseignements :
Automobile Club, 3 rue Maguelone
MONTPELLIER - Tél. 58.44.12

VERGES
pour tous vos achats

MONTPELLIER Cœur de Ville 30 et 32 rue Saint Guilhem	MONTPELLIER Celleneuve 64, route de Lodève
Quincaille Bricolage Jardin Peinture Electricité Bois détail	Ménage Cadeaux Petit électro-ménager Droguerie Liste de mariage Décoration

Maison fondée en 1860...
...et toujours à votre service

rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

Rue de la Jeune Parque - Z.I.
34100 MONTPELLIER
Tél. : (67) 42.45.99

éd. Rogier ing ETP

Constans

FOURNITURES EN GROS
POUR COLLECTIVITES ET
RESTAURANTS
Produits alimentaires
Produits d'entretien
BUREAUX & ENTREPOTS
ZONE INDUSTRIELLE
DE LA LAUZE
ROUTE DE SETE
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
TEL. : (67) 42.96.75

MIDIPLEX
MATIERE PLASTIQUE
USINAGE
ENSEIGNES
CHAUDRONNERIE

Siège Social
11 ter, rue Pierre Fermaud
34000 MONTPELLIER
(France)
Tél. (67) 58.68.31 + 253

C.i.l.d.h

Votre employeur à la solution pour vous loger :
Le Comité Interprofessionnel
du logement de l'Hérault.

ACCESSION : Le C.I.L.D.H. fait des prêts à l'acquisition
et à la rénovation.
Le C.I.L.D.H. aide à la réalisation de programmes
de construction de type traditionnel, villas et apparte-
ments dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces
logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour
les familles qui peuvent y prétendre.

LOCATION : Le C.I.L.D.H. dispose d'un parc de loge-
ments localisés réservés aux salariés des entreprises.

INFORMATION : Le C.I.L.D.H. vous offre un service
information constant pour tout problème juridique et
technique concernant l'accès à la propriété et
l'amélioration de l'habitat.

**CES SERVICES ONT ETE CREEES
POUR VOUS
N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !**

C.I.L.D.H. : 26, rue de l'Aiguillerie - B.P. : 2180
34027 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 60.56.00

LA LUDOTHEQUE DE MONTPELLIER : DES JOUETS POUR TOUS

La première ludothèque montpelliéraine a bientôt un an d'existence. Née de l'association « Jouons en ludothèques » elle a ouvert ses portes au printemps 1980 à la maison pour tous de la Guirlande.

Qu'est-ce qu'une ludothèque ?
C'est un espace où chacun peut venir : soit pour essayer le jouet qu'il empruntera, ou tout simplement pour jouer sur place, seul ou avec d'autres enfants ou adultes.

Ses principaux objectifs
Rendre les jouets accessibles à tous.
Aider l'enfant à faire l'apprentissage de la socialisation par le partage des jouets et le jeu collectif.
Renouer des relations adultes/enfants par le jeu.
Favoriser l'imagination et la création.
Exercer les enfants à devenir des consommateurs plus exigeants, en leur permettant un choix réel des jouets.

Activités
La ludothèque a fonctionné dans un premier temps avec le centre de loisirs de la Guirlande pendant les vacances d'été. Depuis la rentrée scolaire, elle est ouverte au prêt.
Après avoir centré notre travail sur le quartier, ce qui avait été un de nos objectifs prioritaires, nous avons étendu notre activité à l'accueil de familles d'autres quartiers, de groupes d'enfants d'autres centres de loisirs, ainsi que de petits groupes d'enfants venant d'institutions spécialisées.

L'activité de la ludothèque ne se limite pas au prêt de jouets. Un certain nombre d'animations spécifiques se mettent en place au fur et à mesure. Au mois de décembre a eu lieu une exposition-vente de jouets. Nous prenons contact avec des associations de parents d'enfants handicapés, avec le C.R.D.P. pour ouvrir la ludothèque aux écoles dans le cadre du tiers temps pédagogique.

Fonctionnement
Le local que la municipalité met à notre disposition est situé à la maison pour tous de la Guirlande.
Nous disposons d'environ 150 jeux; beaucoup de jeux d'intérieur : jeux collectifs, de construction, de fabrication, instruments de musique; jeux d'extérieur : ballons, patins à roulettes, bicyclettes... Par contre nous proposons peu de jouets dits « affectifs » : peluches, poupées; de jouets sophistiqués à l'effet peu stimulant et pas de jouets guerriers.
Le mercredi toute la journée et le samedi après-midi, la ludothèque accueille les enfants du centre de loisirs.
Le lundi et le vendredi de 16 H 30 à 19 H 30 elle est ouverte à tous pour le prêt et le jeu sur place.
L'adhésion à la ludothèque est de 25 F par an et par famille.
Chaque jeu est prêté 1,50 F pour une durée de quinze jours.
Actuellement la ludothèque fonctionne dans des locaux municipaux, grâce à des subventions du Ministère du Travail et de la Fondation de France. Elle connaît un succès croissant et répond à un réel besoin en matière d'animation. Nous nous heurtons au problème commun à de nombreuses ludothèques : comment financer notre activité? Demander une participation trop chère revient à faire une sélection, ce que nous refusons; maintenir une faible participation implique une prise en charge par les pouvoirs publics. Il est urgent que ceux-ci en aient conscience - il s'agit de la reconnaissance du droit de l'enfant au jeu.

Pour tout contact :
Marie-France Salomon
Brigitte Huttin
Maison pour tous de la Guirlande
Place Agrippa d'Aubigné
5591 Montpellier Estantou
34050 Montpellier cedex
Tél. : 92.78.72



CONSTRUIRE DE NOUVELLES CRECHES

A la Paillade, une crèche collective de 80 places, une cinquantaine d'enfants en crèche familiale, une halte garderie de 20 places.

Notre objectif est de donner au petit enfant les meilleures conditions pour son épanouissement et son développement. C'est pourquoi des efforts ont été entrepris pour rénover les locaux, améliorer le fonctionnement des crèches en concertation avec le personnel, les familles et les élus.

Les structures existantes restent insuffisantes pour ce quartier. Il faut construire une nouvelle crèche dans le quartier-nord, dans un lieu possible près de la prochaine école maternelle. « Ecole ouverte », mais aussi « crèche ouverte », encore faut-il que la population prenne en compte ce besoin, l'exprime mais aussi agisse pour le faire aboutir.

Seule l'action des élus, de la population peut pousser à obtenir de l'état les moyens nécessaires

pour construire une crèche, la faire fonctionner. Il n'est pas possible à la municipalité de construire entièrement à sa charge une crèche. Or l'état nous refuse toute subvention d'investissement pour 1981, il ne participe pas du tout aux frais de fonctionnement. Le déficit est de l'ordre de 85 F par enfant et par jour.

Le Conseil Municipal demande que l'Etat et le patronat participent au fonctionnement des crèches. Dans certaines entreprises les travailleurs ont obtenu la construction de crèches. Actuellement 400 demandes sont en attente. La crèche EDOUARD VII pour laquelle l'Etat nous refuse toute subvention doit être construite. Cette crèche située sur la voie rapide intéresse particulièrement les travailleurs de la Paillade. L'action est engagée. Il faut l'amplifier pour que fin 1981 cette crèche soit ouverte.

Roselyne SUTRA
Adjointe au Maire

LA TRIBUNE DES CONSOmmATEURS

CONSOmmATEURS FAITES RESPECTER VOS DROITS !

L'Union Départementale des Consommateurs de l'Hérault communique :
L'Union Départementale des Consommateurs de l'Hérault est une association régie par la loi du 1.7.1901, agréée depuis le 25 mars 1976 et qui, tout en ayant sa personnalité juridique propre, est affiliée à l'Union Fédérale des Consommateurs, qui édite le journal « Que Choisir ? ».

Son but est triple :
1) Il s'agit tout d'abord de contribuer à mettre à la disposition des consommateurs et usagers les moyens d'information, d'éducation et de diffusion qui leur sont nécessaires à cet effet, tant dans le domaine des produits que dans celui des services publics ou privés.
C'est la raison pour laquelle l'UDCH tient à la disposition de ses adhérents (plus de 1 000 actuellement) à sa permanence du Jeudi (15 h à 17 h 30), rue Embouque d'Or un certain nombre d'informations et de contrats-types de façon à faire en sorte

L'UDCH a ainsi le droit d'ester en justice dans tout le département de l'Hérault et devant toutes les juridictions depuis le 5.12.1977. Il s'agit là d'un droit à manier avec précaution et qui ne doit donc s'exercer que de manière exemplaire, c'est-à-dire en fonction de l'importance économique de l'auteur de l'infraction ou de l'état de récidive constaté.
A ce jour, l'UDCH s'est constituée 8 fois partie civile (notamment contre Géant Casino, Mammouth, Monoprix, la Grande Brasserie) et à chaque fois a si bien obtenu satisfaction (de 1 000 à 5 000 F de dommages-intérêt, affichage et publication du jugement) qu'à chaque fois les prévenus ont relevé appel !
Le cadre étant posé, l'UDCH engage les consommateurs à faire respecter leurs droits, en leur apportant pour aujourd'hui une information dans les deux domaines suivants :
A titre d'exemple, voici ce que vous devez savoir si vous

avec le contrat lui-même.
2. La clause supprimant ou réduisant le droit à la réparation du consommateur en cas de manquement par le professionnel à l'une quelconque de ses obligations.
3. La clause autorisant le professionnel à modifier l'objet primitivement commandé par le consommateur.
4. La clause limitative ou exclusive de garantie : en cas de garantie contractuelle, le professionnel doit obligatoirement mentionner la garantie légale.
Garantie légale : garantie automatique devant les tribunaux ; mais c'est au consommateur à faire la preuve du vice caché.
Garantie contractuelle : celle qui engage directement le vendeur. Le professionnel qui contreviendrait à la garantie légale est passible d'une amende de 1 000 à 2 000 F, applicable à chaque contrat contenant une telle clause.
Si vous avez une clause de ce genre, rayez-la d'office, mais



Le nouveau local de l'U.D.C.H.

achetez une voiture d'occasion :
Acheter une voiture d'occasion... quand tout se passe bien, ce peut être une excellente affaire, mais hélas les fraudes sont encore nombreuses... et il est bon de savoir comment le consommateur est protégé.
Depuis le 1.1.1979, lors de l'achat d'un véhicule d'occasion la remise d'un document écrit de vente est obligatoire (ce peut être le bon de commande).
En cas de manquement grave à cette réglementation, n'hésitez pas tout d'abord à demander une facture détaillée et ensuite à vous adresser à la Direction départementale de la Concurrence et de la Consommation.

surtout faites-nous parvenir une photocopie de votre contrat. Cela nous permettra d'une part d'alerter les Services de la Concurrence et de la Consommation (Tél. : 92.12.63), compétents en la matière, et d'autre part d'intervenir directement auprès du professionnel incriminé.
Si ce dernier refuse de mettre son contrat en conformité, alors nous avons la possibilité de saisir le Juge des Référés du Tribunal de Grande Instance afin qu'il contraigne le professionnel récalcitrant à se soumettre à la loi, et ce sous astreinte et avec des dommages-intérêts.

**DENONCEZ
LES CLAUSES
ABUSIVES !**

D'après la loi du 10.1.1978 et le Décret du 24.3.1978, il existe actuellement 4 types de clauses abusives :
1. La clause selon laquelle le consommateur déclare connaître des documents annexes (ex. : conditions générales) et les accepter alors que ces documents ne sont pas remis

Pour tous renseignements s'adresser à l'Union Départementale des Consommateurs de l'Hérault (U.D.C.H.).
1, rue Embouque d'Or
BP 2114 Montpellier CEDEX
Permanences le jeudi de 15 h à 17 h 30

Les Frères RUNEL
une Cuisine de Tradition
Salles et Salons climatisés

Tél. : (67) 58.43.82 27, Rue Maguelone
MONTPELLIER

pialot
STAFF ISOLATION S.A.

Z.I. MAURIN
34970 - LATTES
Tél. : (67) 27.76.31. +

INSONORISATION
PLAFONDS SUSPENDUS
CLOISONS AMOVIBLES
FAUX PLANCHERS

clémaçon

COMPAGNIE GENERALE
DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE
ET DE FORCE

agence du sud-est
route de Nîmes
Z.I. de Montpellier
34920 LE CRES
tél. : (67) 70.28.21
téléc. : 480423

modern' peinture
DECORATION

moquette
papier peint
peinture
vitrerie

6, rue de Bercy, 34000 Montpellier - Tél. : 58.28.75

LAMOUR
jean-philippe
PÉPINIÈRES D'ORNEMENT
CRÉATION DE PARCS
ET JARDINS

4 km. route d'Arles,
30320 Caissargues
Tél. (66) 84.23.35

safer

LANGUEDOC - ROUSSILLON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél. (67) 58 01 11 +
Adresse Postale
Boite Postale : 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

S.E.R.M. WE SM
société
d'équipement
de la région
montpelliéraine

B.P. 9033 - 34 041 MONTPELLIER CEDEX
Tél. (67) 92 88 90

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES

LOTISSEMENTS • BUREAUX

Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Directeur de la Publication : Georges Frèche
Promotion : Mairie de Montpellier
Imprimerie spéciale de l'O.F.R.E.S.
Tél. : 285.72.57 Code O.F.R.E.S. 32

SECURITE, AMIANTE A LA MAIRIE

La Mairie est occupée depuis 1972 sans visite de réception préalable constatant le respect des prescriptions émises lors de l'examen du projet.

Par ailleurs, la déclaration d'achèvement des travaux ne semble pas avoir été adressée à la Direction Départementale de l'Équipement. Ceci constitue présentation de cet immeuble qu'il nous faut maintenant rénover.

Deux problèmes importants sont à résoudre : le problème de l'amiante et le problème de la sécurité dans la Mairie.

Le dossier de l'amiante que le C.H.S. a examiné au cours d'un certain nombre de ses réunions, contient à l'heure actuelle 2 séries d'études qui ont été réalisées successivement en 1978 et en 1979. Une étude complète du déflocage avec inscription au Budget Primitif d'une somme de 4 millions de francs. Les prélèvements ayant montré l'existence d'une quantité relativement faible d'amiante mais la dégradation du flocage augmentant d'année en année, nous avons décidé d'inscrire au budget de la ville les sommes nécessaires à l'enlèvement de cette amiante et à son emplacement par un autre matériau agréé.

Bien entendu, ce dossier fera l'objet d'une demande de subvention aux différents Ministères intéressés (Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Santé, Ministère de la Construction et des Travaux Publics). Il est certain que les contribuables montpelliérains ne doivent pas faire les frais de cette opération.

Depuis 1977 les syndicats des employés communaux nous demandaient d'intervenir sur ce problème et nous avons reçu leur soutien pour commencer les travaux le plus tôt possible ainsi que pour l'amélioration de leur lieu de travail et de logement dans la Mairie.

Le deuxième problème important était celui de la sécurité dans la Mairie qui, pour les raisons soulignées plus haut n'offre pas toutes les garanties demandées par la loi. Nous avons profité de l'étude sur l'amiante qui nous oblige à vider progressivement les étapes de la Mairie, pour revenir sur les problèmes de sécurité électrique et de sécurité incendie. Les devis des travaux sont les suivants :

Déflocage de l'amiante et reflocage : 4.000.000 de francs;
Sécurité incendie : 7.000.000 de francs;
Sécurité électrique : 3.900.000 de francs; soit au total 14.900.000 francs.

Les travailleurs de la Mairie et le public nombreux à fréquenter ces locaux doivent nous aider à obtenir des Pouvoirs Publics l'aide nécessaire pour la rénovation de cet immeuble. C'est une lutte qu'il nous faut lancer au plus tôt, afin que soient levés les dangers qui menacent les utilisateurs et les travailleurs de la Mairie.

De toute manière, en tant que délégué à la sécurité de la Mairie, j'apporte ici l'assurance que ces dossiers seront suivis et plaidés à tous les niveaux nécessaires pour que 1981 voit l'aboutissement de revendications justifiées de la mise en conformité de notre Mairie.

Jean OBERTI

Adjoint au Maire

Délégué Sécurité Mairie A

L'Intendant Général Berthet quitte le commandement de l'Ecole Militaire d'administration



L'Intendant Jacob

lui et sa famille.

Succédant à l'Intendant Général BERTHET, l'Intendant Militaire de 1^e classe JACOB, vient de prendre le commandement de l'Ecole Militaire d'Administration.

Né en 1928, l'Intendant JACOB a été reçu à St-Cyr en 1949. Admis en 1961 à l'Ecole Supérieure de l'Intendance, il reçoit après sa sortie plusieurs affecta-

tions en France, Outre-Mer et aux F.F.A. Diplômé de l'Institut Français du Froid, l'Intendant Militaire JACOB est chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Nous lui souhaitons un bon et fructueux séjour dans notre Ville.

Louis de Beausnier
Conseiller Municipal

Tribune libre

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE RACISME

L'odieux attentat de la rue Copernic a été, pour beaucoup, la preuve tangible que le racisme n'était pas mort. Ce que souligne, depuis plusieurs années le Mouvement contre les Racismes et pour l'Amitié entre les Peuples, qui dénonce l'incurie coupable des pouvoirs publics, responsables de n'avoir rien fait depuis 5 ans pour trouver les coupables de l'assassinat de 70 travailleurs immigrés, de GOLDMAN et CURIEL, ni les auteurs des attentats dirigés contre le siège du M.R.A.P. ou de journaux démocratiques, et cela malgré la mise à la disposition aux services compétents d'un important dossier d'accusation détenu par notre mouvement. Le M.R.A.P. se déclare contre tous les racismes. Contre cela, il estime qu'il faut agir avec la même détermination, et pense que le racisme quotidien contre les travailleurs d'origines magrébines ou africaines est le terreau dans lesquels s'enracine l'antisémitisme qui vient de plus loin. L'un encourage l'autre.

Le M.R.A.P. dit que le racisme quotidien est encouragé par les lois et projets de lois BONNET, STOLERU et d'ORNANO, destinés à faire porter aux travailleurs immigrés la responsabilité du chômage et de la crise économique. Ces lois et projets de lois font de cette catégorie de travailleurs des sans droits que l'on peut ensuite intimider à coup d'opérations policières et expulser arbitrairement.

Voilà quelques raisons qui font que le M.R.A.P. a décidé d'exercer, à tous les niveaux, une vigilance accrue, sur tout

acte individuel ou étatique qui irait à l'encontre des droits les plus élémentaires des citoyens, des travailleurs et de l'homme.

Sur le plan national, le M.R.A.P. conserve sa revue **DROIT ET LIBERTE**, adressée aux adhérents. A partir du mois de Mars paraîtra un mensuel, **DIFFERENCES**, destiné à nourrir la réflexion de toutes les personnes qui veulent lutter contre les racismes (abonnement 1 an : 140 F - 6 mois : 75 F - soutien 200 F ou plus - abonnement d'honneur : 1.000 F - Etudiants et chômeurs : 1 an : 120 F - 6 mois : 65 F avec photocopie de la carte d'étudiant ou de la carte de pointage). Adresser le chèque à : SARL Droit et Liberté, 120 rue St-Denis - 75002 PARIS - CCP 9239-81.

Sur le plan local, le M.R.A.P. tient une permanence tous les samedis de 10 h à 12 h, à la Maison pour Tous J. Ricome, 7 bis, rue Pagès, MONTPELLIER. Toute personne peut s'y adresser, aux heures indiquées, directement, ou par lettre.

Ensuite, il est toujours possible de contacter le n° de téléphone 66.00.58 dans le cas où l'on serait victime ou témoin d'un acte raciste. Enfin une campagne d'adhésions est lancée sur le plan local. Adresser l'adhésion au siège local. Tarif recommandé : 60 F (possibilité de verser en plusieurs fois. Chômeurs, jeunes, soldats, travailleurs immigrés 10 F) libeller le chèque : M.R.A.P. MONTPELLIER - C.C.P. 1-346-36-P.

M.R.A.P. - Héroult

Environnement Général
ARROSAGES Espaces verts-Publics et Privés
FORAGE-POMPAGE

Siège social : Route de Carnon
34970 Lattes - Montpellier
Agence : 354, Chemin du Mas de Cheylan
30000 Nîmes

Hydraulique
- Installations Industrielles et Agricoles
V.R.D. Réseaux enterrés

COMPAN

Nîmes : Tél. : 84.07.10
Montpellier : Tél. : 92.45.93
407

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments
Historiques

Louis NAZON

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 72-90-41 ou 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême

NOM DE LA SALLE	ADRESSE	PRIX TTC (1)	NOMBRE DE PLACES ASSISES	DESTINATIONS ET OBSERVATIONS GENERALES	OU S'ADRESSER
PAVILLON POPULAIRE (Grande Salle)	Esplanade	352,80 F (1)	500	Assemblées Générales, Conférences Bals, Réunions politiques etc...	MAIRIE A BUREAU H TEL : 92.48.85 POSTE : 4133
PAVILLON POPULAIRE (Petite Salle)	Esplanade	117,60 F (1)	150	Assemblées Générales, réunions de copropriétaires	
MISTRAL (1 ^{er} étage)	Esplanade - Allée de Jérusalem - Près Pavillon Populaire	1 528,80 F (1)	900	Conférences - réunions - Expositions repas congrès (sauf soirées bruyantes)	
ARCEAUX (1 ^{er} étage)	Place des Arceaux	352,80 F (1)	500	Conférences - réunions - Expositions repas congrès (sauf soirées bruyantes)	
PETRARQUE (Grande Salle)	Place Pétrarque	940,80 F (1)	150	Expositions-Conférences, salle de prestige	
PETRARQUE (Petite Salle)	Place Pétrarque	423,36 F (1)	50	Expositions - Salle prestige	
CENTRE RABELAIS (ancien cinéma PATHE)	Boulevard Sarrail Esplanade	1 646,40 F (1)	700	Conférences avec projections - Congrès (Salle de cinéma ne se prête ni au Théâtre ni à des bals à cause de l'inclinaison du sol).	
SALLE DES RENCONTRES	Mairie B - Le Polygone	3 057,60 F (1)	800	Soirées dansantes - Spectacles - Congrès - Expositions - Conférences - débats - NOTA : Actuellement fermée en attendant le rapport d'experts désignés par le Tribunal	
HALL DES PAS PERDUS	Mairie B - Le Polygone	305,76 F (1)	RESERVE AUX EXPOSITIONS UNIQUEMENT		
SALLE HEXAGONALE	Mairie B - Le Polygone	1 070,16 F (1)	100	Conférences - Réunions	
SALLE DEMANGEL	Place Saint-Ravy	588 F (1)	50	Expositions - Salle de prestige	
PALAIS DES SPORTS (Grande Salle)	Avenue du Val de Montferrand	4 704 F (1) + 10 % recette brute	3 764	Spectacles - Manifestations sportives Galas	
PALAIS DES SPORTS (Salle de Judo)	Avenue du Val de Montferrand	1 764 F (1)	500	Entraînements Judo - (Polyvalente)	
PALAIS DES SPORTS (Salle de Réunion ou Danse)	Avenue du Val de Montferrand	705,60 F (1)	200	Stages de Danse - Réunions	
MAISONS DES RAPATRIÉS	Rue Pitot Peyrou - Arceaux	352,80 F (1)	120	Réunions - Assemblées Générales Expositions - Conférences	
CHATEAU DE GRAMMONT	Route de Mauguio	5 880 F	300 à 400 (selon l'utilisation)	Réunions - Conférences Lunchs - Repas - Mariages	
MAS DE LA PAILLADÉ (salle des Fêtes)	Mas de la Paillade	764,40 F (1)	500	Bals - Spectacles... (Polyvalentes)	
MAISON POUR TOUS DE LA PAILLADÉ (Salle Rez-de-Chaussée)	Mas de la Paillade	Gratuit	200	Réunions - Spectacles NOTA : Réservé exclusivement aux associations	M. le Directeur de LA MAISON POUR TOUS Tél : 40.33.57 ou 40.23.54
MAISON POUR TOUS DE LA PAILLADÉ (1 ^{er} étage : 3 petites salles)	Mas de la Paillade	Gratuites	20 places chacunes	Réunions de bureaux d'association exclusivement	
MAISON POUR TOUS «LA GUIRLANDE» 3 Petites Salles	HLM Cité Gély Faubourg Figuerolles	GRATUITES EXCLUSIVEMENT POUR EXPOSITIONS			M. le Directeur de la MAISON POUR TOUS Tél : 92.78.72
MAISON POUR TOUS «J. RICOME» Salle de Cinéma	7, rue Pagès Plan Cabanne	500 F	150	Spectacles - Cinéma NOTA : Louée exclusivement aux associations	M. le Directeur de la MAISON POUR TOUS Tél : 58.71.96
MUSEE FABRE GALERIE F. BAZILLE	Rue Montpellièret Théâtre - Place Comédie	RESERVES EXCLUSIVEMENT A DES EXPOSITIONS DONT LES PROJETS SONT SOUMIS A L'ACCORD DU CONSERVATEUR ET DU COMITE CONSULTATIF			M. le Conservateur du Musée Tél : 66.06.34
THEATRE MUNICIPAL Grande Salle	Place Comédie	11 200 F (2)	1 200	Concerts - Théâtre - Manifestations à caractère strictement culturel	M. RICHARD Directeur - Tél : 54.31.11
THEATRE MUNICIPAL Salle Molière	Place Molière (derrière le Théâtre)	700 F (3)	450	Concerts - Conférences - Manifestations à caractère strictement culturel.	M. RICHARD Directeur - Tél : 54.31.11

- (1) Des réductions pourront être accordées quand la manifestation présentera un caractère social, culturel, sportif ou humanitaire.
- (2) 5 600 F pour un spectacle présenté par une Association culturelle - 4 000 F pour un spectacle présenté sous le patronnage de la ville.
- (3) 300 F pour un spectacle placé sous l'égide d'une Association à but non lucratif.

N. B. La mairie se refusant d'avoir un droit de regard sur le contenu culturel, philosophique ou politique des manifestations organisées dans les salles louées, elle dégage donc toute responsabilité en ce domaine.

Comment louer une salle municipale ?

1^{er} univers du cuir

100 SALONS TOUT CUIR.TOUS STYLES

24 AVENUE DU PONT JUVENAL MONTPELLIER (PRES PARKING POLYGONE)

Clôtures Caizergues
Spécialiste clôtures :

Serrurerie de bâtiment Menuiserie Aluminium 34970 MAURIN

Tennis - Terrains de sports Jardins - Usines - Villas
Tél : 27-81-98 155

« PROPOS SUR LA VIE QUOTIDIENNE »

La vie d'une ville ce n'est pas seulement les grandes infrastructures, les grands investissements, c'est aussi la vie quotidienne, la sécurité des citoyens, la propreté de la ville, la qualité de la vie, tout ce qui fait notre chance de vivre à Montpellier, chance que tant nous envient.

Egrenons quelques-uns de ces problèmes au fil de cet éditorial.

La sécurité urbaine

La sécurité dans les villes est devenue un problème de plus en plus urgent. Certes les statistiques montrent que Montpellier ne fait pas partie des villes de grand banditisme comme Paris, Lyon, Marseille, etc... Il n'en reste pas moins que des exactions mineures s'y multiplient. Qu'il nous soit permis de rendre hommage à la police montpelliéraine, du plus haut gradé à l'agent de police, pour les remerciements, dans ces temps où la critique est aisée, pour la qualité de leur service. Il n'en reste pas moins que depuis plus de 20 ans la population de la Ville a doublé alors que les effectifs de police ont stagné faute de crédits.

Il suffit de rappeler que le nouveau commissariat récemment inauguré, face au stade de la Mosson, a été entièrement financé par la Ville de Montpellier. L'augmentation des effectifs de police de la Ville de Montpellier est donc une nécessité absolue pour lutter contre les vols dont sont victimes citoyens et commerçants, aussi bien que pour la sécurité à la sortie des écoles.

Nous ne manquons jamais de rappeler cette nécessité d'une augmentation massive des effectifs de police à M. le Commissaire Central, à M. le Préfet comme à M. le Ministre de l'Intérieur.

Les femmes seules ont parfois aussi peur des parkings souterrains. Il faut rappeler ici que ceux-ci ayant été concédés, la sécurité revient aux sociétés privées concédantes et ne relève pas de la ville. J'ai cependant pris contact avec les directeurs de ces sociétés et M. le Commissaire Central pour mettre en place des rondes de police dans les parkings afin de renforcer la sécurité.

De la propreté de la ville

Une ville plus propre c'est un des vœux les plus chers des Montpelliérains. A l'automne, une exposition « Montpellier ville propre » s'est tenue dans le hall de la Mairie, attirant des milliers de visiteurs et suscitant des centaines de suggestions écrites. La phrase finale de la réalisation est sur le point d'aboutir, à partir du dépouillement des suggestions présentées, conformément au souci de concertation démocratique, toujours mis en avant par l'équipe municipale. Deux grandes demandes ont surgi.

D'une part, extension à toute la ville, comme à La Paillade-Nord, de la collecte en containers de plastique, collecte qui permet définitivement de supprimer les ordures éparses sur les trottoirs.

En second lieu, nettoyage régulier et fréquent des places et rues piétonnes du centre-ville à la demande quasi générale. Bien entendu, il sera nécessaire d'étendre la collecte aux nouveaux quartiers. Tous ces éléments sont repris dans l'étude actuelle de nouvelles demandes faite à la Société de Nettoyement, dans le cadre du Cahier des Charges.

Enfin, le Conseil de District s'est préoccupé de la décharge de Maurin, de son entretien et de son avenir. Des crédits d'entretien sont prévus pour une amélioration et un pont sera construit par le District et le Conseil Général avant la fin de l'année, à l'Est de la décharge, pour éviter que les camions de détritus ne traversent le quartier de Maurin dans la commune de Lattes.

Quant à l'avenir, deux solutions ont été prises par le District :
— d'une part demande d'une Déclaration d'Utilité Publique auprès de M. le Préfet pour une décharge,
— d'autre part, vote de crédits pour une étude sur une éventuelle usine d'incinération. Le District se prononcera, en définitive, au vu des considérations techniques, financières et écologiques des deux solutions.

Sécurité contre l'incendie

La sécurité contre le feu est une nécessité absolue. Au début de l'année 1977, la ville de Montpellier comptait 50 pompiers pour 200.000 habitants, ce qui peut apparaître comme dérisoire. Un gros effort de recrutement a été fait en 1978-1979, portant les effectifs à 110 sapeurs, conformément aux engagements pris. Un nouveau recrutement de 17 pompiers s'effectue fin 1980-début 1981. Le corps assure la sécurité de 23 communes autour de Montpellier dont les 13 du District. Dans sa dernière réunion, le Conseil de District a décidé, conformément à la loi, que désormais le Corps de Sapeurs-Pompiers, serait un corps de District. Cette solution à l'avantage de renforcer le bon fonctionnement du Corps et doit permettre à l'avenir de créer de nouveaux centres répartis dans tout le District pour réduire les délais d'intervention des pompiers en cas d'incendie, assurant par là une meilleure sécurité. Après les centres de La Paillade et Montaubérou, route de Mauguio, un nouveau centre estival a vu le jour à l'été 1980 à Palavas pour protéger les baigneurs et les communes littorales.

Pour des handicapés citoyens à part entière

L'année 1981 est dite « année des handicapés ». Nous sommes trop habitués à voir défilé ces années de ceci, de cela, sans trop de résultats pour ne pas être dubitatifs. Il faut pour que ce souhait devienne une réalité que se rejoignent les efforts de la Ville, des administrations, du Conseil Général et des multiples et merveilleuses associations bénévoles qui s'occupent de ce problème.

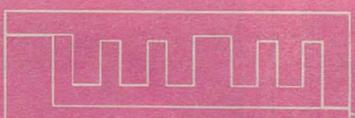
Depuis trois ans, l'action a été entreprise pour le transport des



étudiants, jeunes handicapés, grâce au rôle pilote mené par le Groupement des Intellectuels Handicapés Physiques. Une coordination des associations a permis de s'attaquer au problème de l'aménagement des cheminements pour handicapés dans les rues du Centre. De nouveaux efforts seront entrepris, ainsi que dans les administrations. La Ville a souci, également, dans tous ses aménagements actuels ; Maison pour Tous Saint-Martin, Musée Fabre, etc..., de prévoir systématiquement des aménagements pour handicapés : rampes d'accès, ou ascenseurs. Enfin des cabines téléphoniques spécialisées sont mises en place. Ceci doit aller de pair avec la fourniture de logements au rez-de-chaussée dans les cités, tant il est vrai que les handicapés doivent être totalement intégrés dans la vie quotidienne et non point rassemblés. Une telle politique doit aussi passer par le souci de fournir des emplois car le travail, gagner sa vie, c'est la condition définitive de l'égalité entre les citoyens.

L'éditorial de Mars nous permettra d'aborder les problèmes du budget 1981 qui sera voté ce mois-ci car il a fallu attendre des informations administratives indispensables. Dès maintenant notons que les luttes entreprises ensemble avec les citoyens de Montpellier ont permis d'obtenir une augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement. Ces efforts pour la dotation, Montpellier-Ville-Centre, pour les prêts à bas taux d'intérêt, pour les achats d'autobus, pour refuser le paiement de la T.V.A. sur les subventions sociales de la Ville à la S.M.T.U., devront être poursuivis dans les mois à venir. Remercions cependant ici tous ceux qui nous ont aidés.

**Le MAIRE
Georges FRECHE**



LES MENUISERIES du MIDI

**Menuiserie traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines Personnalisées**

- Cintrée
- Menuiserie
- Chauffage intégré
- Industrie

Domaine Pascalet — Z.I. 34000 Montpellier
Tél : (67) 27.84.57

Voici le chéquier Ecureuil

voulez-vous connaître
ses avantages ?

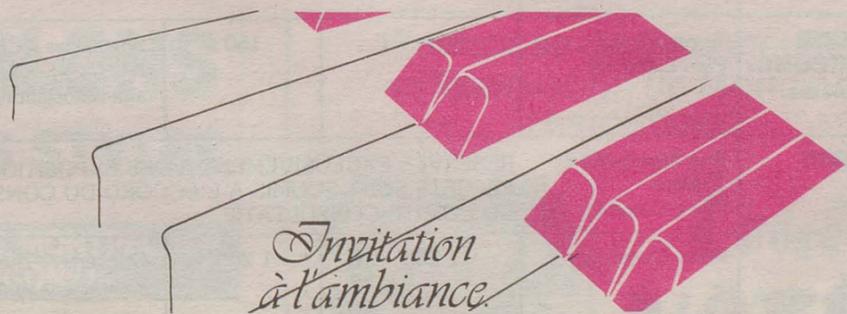
CONSULTEZ DES MAINTENANT
VOTRE



CAISSE D'EPARGNE

**on travaille mieux
sous le ciel bleu**

MONTPELLIER
Une grande Métropole Régionale



Dîner près d'un piano blanc, dans un cadre confortable aux couleurs chatoyantes
Restaurant Les Baladins.